

Côte d'Ivoire

Transformation structurelle,
Emploi, production
et société

STEPS



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Table des matières

Définition de la transformation structurelle	iii
Remerciements	vii
1. Vue d'ensemble.....	8
Production	8
Emploi.....	8
Société	9
2. Contexte	9
3. Production	14
3.1. Diversification de la production	14
3.2. Insertion dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales	18
3.3. Utilisation de la technologie.....	22
3.4. Résumé	25
4. Emploi.....	26
4.1. Productivité du travail par secteur.....	26
4.2. Travail décent.....	28
4.3. Éducation et compétences.....	31
4.4. Résumé.....	34
5. Société	36
5.1. Dynamique démographique.....	36
5.2. Santé.....	39
5.3. Pauvreté et inégalités.....	41
5.4. Résumé.....	44
Messages clés.....	46
Références bibliographiques.....	48


Définition de la transformation structurelle

La Commission Économique pour l'Afrique entend par « transformation structurelle », l'ensemble des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales qui favorisent un développement équitable et durable. Cette définition renvoie à trois questions clés :

- Qu'est-ce que la transformation structurelle ? Il s'agit d'un processus fondamental et multidimensionnel observé dans tous les pays ayant atteint des niveaux de développement élevés ;
- Comment y parvient-on ? Par une profonde transformation économique et sociale, notamment la diversification économique et la modernisation technologique, la création d'emplois décents et productifs et un développement social équitable ;
- En quoi est-elle importante ? Elle est cruciale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons.

L'objectif principal, à savoir accélérer la transformation structurelle (ST, initiales de l'expression anglaise structural transformation), comporte trois dimensions intrinsèques à évaluer : l'emploi (E), la production (P) et la société (S). Ce concept renvoie directement à la nécessité de transformer fondamentalement les structures économiques et sociales, l'emploi jouant un rôle clef dans la création d'un lien bidirectionnel entre croissance économique (production) et développement social (société). Il est utile de garder à l'esprit l'objectif ultime du cadre analytique, qui est de parvenir à un développement équitable et durable grâce à une transformation structurelle accélérée. Par conséquent, le concept STEPS4SD (STEPS pour le développement durable) constitue le cadre de conception et de mise en œuvre des profils (voir figures I et II).

Figure I : STEPS pour un développement durable (STEPS4SD)



Emploi		Production	Société
Productivité du travail	du	Diversification	Démographie
Travail décent		Liaisons interindustrielles	Santé
Éducation & Compétences	&	Technologie	Pauvreté & inégalités

Dans chacune des trois dimensions considérées, il existe trois domaines de résultats qui sont essentiels à l'accélération de la transformation structurelle. En ce qui concerne la production, l'accent est mis sur (l'appui à) la diversification, (le renforcement) des liaisons industrielles et (la modernisation) des technologies. En ce qui concerne l'emploi, l'accent est mis sur (l'accroissement de) la productivité du travail, (la promotion de) l'emploi décent et (l'amélioration de) l'éducation et des qualifications. S'agissant de la société, l'accent est mis sur (la gestion de) la démographie, (l'amélioration des performances du système de) la santé et (la réduction de) la pauvreté et les inégalités. Pour chaque domaine de résultats, il existe un ensemble restreint d'indicateurs correspondants (voir figure II). Ceux-ci illustrent les résultats (produits) escomptés qui devraient accélérer la transformation structurelle. Ces indicateurs sont complétés par d'autres paramètres relatifs au domaine de résultats pertinents. La transformation structurelle étant un processus graduel, les indicateurs sont suivis sur une longue période : de 20 à 25 ans, dans la mesure du possible. On trouvera ci-après une brève justification de chaque domaine de résultats.

Diversification

La diversification économique est une caractéristique fondamentale des pays qui ont atteint des niveaux de développement élevés. Les structures économiques fortement concentrées sapent la transformation structurelle en favorisant la recherche de rente (dans le secteur minier) et l'enfermement dans le piège des produits de base (agriculture). Elles sont généralement associées à une grande vulnérabilité aux chocs des prix et de demande. L'élargissement de la gamme des biens et services qui sont produits et exportés, en particulier vers les activités à plus forte valeur ajoutée, constitue donc un facteur important de la transformation structurelle.

Liaisons interindustrielles

Une plus grande intégration dans l'économie mondiale peut contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée et à la croissance de la productivité, en particulier dans le cadre de la participation aux chaînes de valeur mondiales. Une économie plus interconnectée, caractérisée par de plus fortes relations en amont et en aval dans tous les secteurs et branches d'activité, peut également aider à surmonter les principales contraintes structurelles, à préserver les gains économiques et à encourager l'innovation.

Technologie

Le progrès technologique est un catalyseur de la transformation structurelle. La création, l'adoption et l'amélioration de technologies contribuent à la croissance de la productivité et à la création de valeur ajoutée dans les procédés de production. Il peut être appuyé par le développement des capacités technologiques nationales et / ou par l'importation de technologies étrangères, notamment celles qui sont ancrées dans les investissements étrangers.

Productivité du travail

La productivité du travail est au cœur de la transformation structurelle. En fait, dans les ouvrages spécialisés, la transformation structurelle est souvent définie comme les gains économiques accumulés par réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité à des secteurs à forte productivité, ce que l'on appelle également les effets trans-sectoriels, par opposition aux gains de productivité au sein du même secteur. Une dynamique de l'emploi est donc nécessaire pour produire ces avantages. La productivité du travail dépend non seulement des qualifications et de la santé du travailleur, mais aussi des technologies existantes et d'autres caractéristiques liées aux entreprises. Elle est donc au cœur du présent cadre. Les améliorations de la productivité du travail sont nécessaires à la croissance de l'économie (et du revenu des ménages) et, partant, contribuent à élever le niveau de vie.

Travail décent

Le travail décent implique des emplois dont les niveaux de rémunération, de sécurité et de sûreté sont raisonnables. La précarité des conditions de travail – notamment la faiblesse des salaires et l'insécurité de l'emploi – est un obstacle majeur à l'élévation des niveaux de vie et sape la productivité du travail. Une amélioration de la qualité de l'emploi est essentielle pour susciter une transformation structurelle positive.

Éducation et qualifications

Une main-d'œuvre bien formée et compétente est indispensable pour accélérer la transformation structurelle. Les systèmes d'éducation de types scolaire et non scolaire offrent toute une gamme de compétences pour le travail et la vie. En particulier, l'amélioration des niveaux de qualification facilite le redéploiement de la main-d'œuvre vers des secteurs à forte productivité. L'amélioration des

compétences professionnelles fondées sur la demande est essentielle pour combler les déficits en la matière et remédier à l'inadéquation de l'offre et de la demande de compétences.

Démographie

L'évolution démographique peut stimuler la transformation structurelle par l'incidence considérable qu'elle a sur l'économie et la société. Par exemple, l'évolution de la structure par âge de la population peut générer d'importants dividendes démographiques qui peuvent alléger le fardeau économique qui pèse sur la population en âge de travailler. L'urbanisation et les migrations peuvent aussi produire des avantages économiques importants, mais elles peuvent aussi entraîner des coûts importants si elles ne sont pas bien gérées.

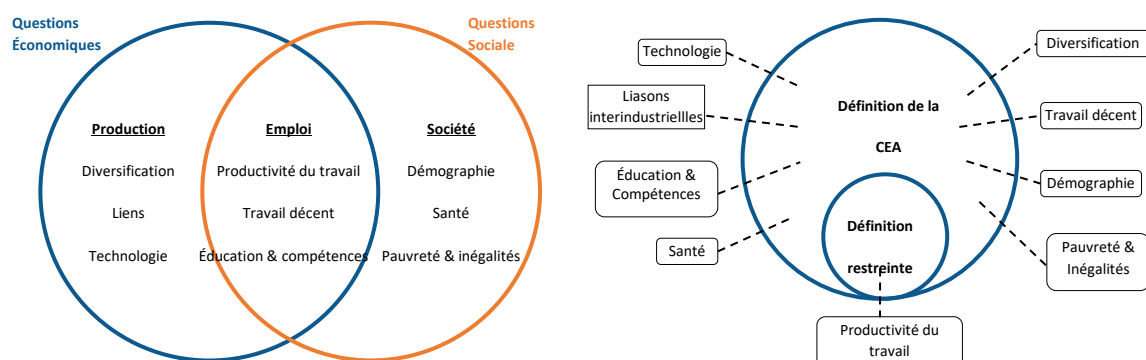
Santé

Une main-d'œuvre en bonne santé est essentielle pour développer le capital humain et renforcer la transformation structurelle. Une forte prévalence des maladies et d'autres infections nuit à l'activité économique et la productivité du travail, en particulier par son incidence sur le bien-être physique et affectif.

Pauvreté et inégalités

La pauvreté compromet souvent l'accès à une alimentation saine, à des soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Ces différentes privations entraînent une malnutrition et une morbidité élevée, mais aussi de fortes inégalités pouvant affecter la stabilité politique et entraver la croissance économique. Le couple pauvreté-inégalités empêche les citoyens de contribuer pleinement à la transformation des structures économiques et sociales.

Figure II : Questions économiques et sociales liées à la transformation structurelle



Considérations et implications s’agissant des données

Lors de la compilation des données pour les profils, la préférence a été donnée aux sources nationales officielles, telles que les bureaux nationaux des statistiques, les banques centrales et les ministères. Il convient toutefois de noter que les données recueillies auprès des sources nationales peuvent ne pas être comparables d’un pays à l’autre en raison de l’utilisation d’une terminologie, de méthodes et de systèmes de classification différents. Des sources internationales ont donc été utilisées chaque fois que des données nationales n’étaient pas disponibles ou qu’il était nécessaire de contextualiser l’analyse avec des comparaisons entre pays. L’utilisation de données harmonisées provenant de sources internationales, telles que celles produites par de nombreux organismes des Nations Unies, est essentielle pour permettre des comparaisons cohérentes entre les pays. Chaque fois que cela était possible et pertinent, les données ont été ventilées par âge, par sexe et par lieu de résidence.

Remerciements

L'objectif de la série de profils de pays publiés par la Commission économique pour l'Afrique est de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région en vue d'une transformation économique qui favorisera une croissance soutenue et un développement social durable, renforcera l'intégration régionale et facilitera la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le résultat de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la Commission et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil STEPS de la Côte d'Ivoire a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation Mme Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir, et la supervision directe de Mme N'Gone Diop, Directrice sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA. M. Bakary Dosso, Chef du Centre sous-régional de données, a assuré la coordination technique de l'équipe de rédaction, qui comprenait également, M. Diouf Amadou, Chef de la Section des Initiatives sous-régionales et M. Jérôme Ouédraogo, Economiste.

Un comité technique national mis en place par la Direction de la Stratégie et des études (DSE), du Ministère du Plan et du Développement (MPD) du pays a collecté les données, apporté des commentaires et contributions qui ont permis d'améliorer la qualité du document final. Ce comité composé de personnes ressources de haut niveaux des ministères sectoriels en charge des questions relatives aux trois dimensions prise en compte dans le rapport STEPS, a été respectivement présidé par M. Clément Kouakou, Professeur d'économie à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, M. Ali Bamba, Financier, Expert en planification, programmation et suivi-évaluation de projets de développement, Directeur de la Stratégie et des Etudes (DSE) du Ministère du Plan et du Développement, assisté de M. Amadou G. Soro, Docteur en économie à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan. Le rapport a également bénéficié des contributions des Agences du Systèmes des Nations unies pour le Développement (SNUD) en Côte d'Ivoire, sous la supervision de M. Mundunge Ghitu, Economiste en chef du Bureau du Coordonnateur Résident du SNUD en CI.

1. Vue d'ensemble

La Côte d'Ivoire a connu des performances macroéconomiques relativement robustes depuis la fin de la crise post-électorale en 2011. Une bonne dynamique de création de richesses est relevée, attestée par une légère amélioration de la situation sociale depuis 2012 avec des perspectives plus favorables associées à la mise en œuvre et la poursuite du Programme Social du Gouvernement (PSGOUV). Le taux de croissance de l'économie ivoirienne a oscillé en moyenne autour de 8 % sur la période récente 2012-2019. Cette bonne tendance, essentielle à la réalisation de l'ambition d'émergence du pays, est affectée par la pandémie actuelle de la COVID 19 dont les effets négatifs sont déjà perceptibles sur toutes les sphères du développement durable. Ainsi, en 2020, le taux de croissance économique a été révisé à un niveau de 2 % contre une prévision initiale de 6,7 % dans un contexte de contraction de l'activité économique liée aux mesures de riposte adoptées pour faire face à la COVID 19 et aux répercussions négatives de la pandémie sur la conjoncture économique régionale et mondiale. Le taux de croissance repartirait à la hausse pour se situer à 6,0 % en 2021 (FMI, 2021)¹.

Les conditions sociales se sont améliorées légèrement, dans la mesure où le taux de pauvreté a reculé de 48,9 % en 2008 à 39,4 % en 2018. Toutefois, les tendances régionales de la pauvreté cachent de profondes disparités régionales, notamment, dans trois régions sur quatre le taux de pauvreté est supérieur au taux de pauvreté national en 2018. La pauvreté pourrait s'inscrire à la hausse en 2020 dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19. Par ailleurs, une attention particulière devrait continuer à être accordée à la persistance crise sécuritaire dans la zone du Sahel et au contexte politique post- élection présidentielle d'octobre 2020 pour mieux circonscrire les risques sur la situation et les perspectives socio-économiques du pays.

Production

La production ivoirienne repose majoritairement sur l'exploitation de son stock de capital naturel qui a connu une baisse de 26 % en 24 ans (1990 – 2014)². En effet, la structure globale de l'économie est structurellement dominée par les secteurs primaire et tertiaire et conditionne la spécialisation commerciale de la Côte d'Ivoire, qui est restée focalisée sur l'exportation des produits de rente et l'importation des produits manufacturés. La production agricole est essentiellement portée par quelques produits, notamment le cacao, le café, l'anacarde, l'ananas, la banane et le coton. Le système productif ivoirien s'ajuste lentement, dans un mouvement relativement progressif de diversification (l'indice de diversification des exportations est passé de 0,68 en 2012 à 1,37 sur la période en 2016-2019). Le poids du secteur industriel dans la création de richesse a replié pour retomber à 20,87 % en moyenne entre 2014 et 2017 contre 25,05 % en 2008. Ce repli de l'activité industrielle se justifierait en partie par les répercussions négatives du dernier conflit. La croissance moyenne enregistrée dans le secteur industriel a été d'environ 10 % sur la période 2012-2017 et est estimée à 8,5 % en 2018.

Emploi

Comme dans la plupart des économies africaines, l'emploi (notamment décent) reste et demeure un défi majeur pour la Côte d'Ivoire. L'emploi en Côte d'Ivoire est fortement concentré dans les secteurs (primaire et tertiaire) peu productifs. Les emplois indépendants dominent historiquement le paysage de l'emploi en Côte d'Ivoire, ce qui soutient le caractère précaire des conditions de travail. Le chômage est particulièrement un phénomène qui touche les jeunes, le milieu urbain, les femmes et les personnes instruites (Rapport ENSESI 2016). Le taux d'emploi vulnérable a baissé de 78,2 % en 2011 à 69,3 % en 2019 mais reste à un niveau élevé, tandis que le taux d'emploi informel est estimé à 90,5 %

¹ FMI (2021), Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne, Avril 2021.

² Selon la septième édition du rapport sur la situation économique de la Côte d'Ivoire de la Banque Mondiale (2018). Le capital naturel regroupe les stocks d'énergie et d'actifs minéraux, toutes les ressources renouvelables ou non (les sols productifs, les forêts tropicales, les océans, la couche d'ozone etc.)

en 2019. Le secteur informel est caractérisé par des productivités faibles qui induisent des rémunérations souvent inférieures au SMIG (60 000 FCFA par mois). L'un des facteurs explicatifs des faibles performances du marché du travail ivoirien, serait le système éducatif, qui, à cause de la tendance baissière observée notamment dans les dépenses courantes d'éducation (aussi bien par jeune (6-15 ans) qu'en pourcentage du PIB), reste moins performant en termes d'efficacité et d'équité. En raison de cette caractérisation, les candidats à l'emploi sur le marché du travail ivoirien sont caractérisés par des compétences moyennes.

Société

Le processus (bien que lent) de transition démographique observé en Côte d'Ivoire se matérialise par la baisse continue du taux de fécondité et du taux de dépendance. Le nombre moyen d'enfants par femme est passé de 6,5 en 1990-1994 à 4,9 en 2015-2017. Les estimations nationales issues du MICS5 (2016) établissent ce taux à 4,6 enfants en 2016, avec une légère baisse projetée à 4,43 enfants en 2020 (INS, 2020). La structure par sexe et par âge de la population ivoirienne n'a pas fondamentalement changé depuis 1975. Avec une proportion d'individus âgés de 0-14 ans de 42 % en 2018, la Côte d'Ivoire se présente comme un pays ayant une population encore jeune. Toutefois, l'urbanisation reste un défi majeur pour la Côte d'Ivoire, compte tenu de l'insalubrité et la précarité de l'habitat qu'elle engendrent. La population urbaine s'est multipliée de 5,3 fois en 40 ans. Cette augmentation s'est accompagnée de la dégradation des conditions de vie dans les villes, la proportion de la population ivoirienne des centres urbains vivant dans les bidonvilles étant passée de 53,4 % en 1990-94 à 56,6 % en 2005-2009 (Banque Mondiale – WDI (2019)).

En matière de santé, le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2016-2020, qui constitue le cadre stratégique de référence en la matière nécessite d'être réajusté et poursuivi. La malnutrition des enfants reste importante (la prévalence du retard de croissance était de 29,8 % entre 2010 et 2014) comparée aux pays comme le Sénégal (18,0 % sur la période 2015-2017) ou le Ghana (18,8 % sur la période 2010-2014). L'espérance de vie à la naissance s'améliore, mais la perte en termes d'années (espérance de vie ajustée à la santé - EVAS) est croissante dans le temps (elle est passée de 6,1 ans en 2000 à 6,3 ans en 2016), à cause d'une forte prégnance des maladies infectieuses, parasitaires, néonatales et nutritionnelles.

Le taux de pauvreté a connu un recul passant de 48,9 % en 2008 à 39,4 % en 2018 avec toutefois de profondes disparités régionales. La pauvreté en Côte d'Ivoire reste un phénomène rural, jeune et féminin. Elle pourrait s'inscrire à la hausse en 2020 dans un contexte marqué par la pandémie de la Covid-19. Corrélativement à ces conditions de pauvreté, les inégalités sont restées constantes et significatives depuis le début des années 1990. La proportion de revenu détenue par les 20% les plus riches est restée proche de 50 %. À l'opposé, seuls 6 % de la richesse nationale reviennent au quintile le plus pauvre. De manière globale, les femmes semblent être marginalisées en matière d'éducation et d'emploi. Toutefois, la parité homme/femme a évolué depuis le milieu des années 2000 pour certains indicateurs comme la participation à la force de travail, le taux brut de scolarisation et le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans.

2. Contexte

La Côte d'Ivoire est un pays de l'Afrique de l'Ouest, avec une ouverture de 520 km sur l'océan Atlantique au sud. C'est également un pays situé dans la partie occidentale du Golfe de Guinée, considérée comme l'une des régions les plus riches en ressources naturelles du monde. Avec un PIB de 36,37 milliards de dollars US (1 535 dollars US par habitant), la Côte d'Ivoire est classée comme le 13^{ème} pays africain le plus riche en 2018 selon la Banque Mondiale. C'est le premier producteur de

Cacao et d'anacarde au monde, avec des productions respectives de plus de 2 millions de tonnes et près de 849 000 tonnes en 2019. La Côte d'Ivoire est un pays riche en ressources naturelles, notamment le bois, le diamant et l'or, le pétrole et le gaz.

Le processus de développement, la paix et la cohésion sociale en Côte d'Ivoire ont été fortement affectés par la longue période de crise entre 2002 et 2011 (un conflit armé de 2002 à 2007 puis une crise post-électorale en 2010-2011). Depuis la fin de la crise post-électorale en 2011, le pays a articulé sa stratégie de développement autour de plans quinquennaux dont l'actuel (PND 2016-2020) a pour objectif majeur de le conduire vers son émergence. Ce projet, conçu dans le plan précédent (PND 2012-2015), avait pour objectif de juguler les effets néfastes (pauvreté, chômage et insécurité) de la crise militaro-politique qu'a connue le pays. Des progrès notables malgré la persistance de certains défis majeurs (prospérité économique, développement humain,...) ont créé un cadre favorable à l'élaboration du PND 2016-2020. C'est un Programme qui intègre les initiatives internationales et régionales, assis sur un cadre institutionnel légal, et fondé sur une approche participative qui garantit l'inclusivité. Le PND 2016-2020 vise à faire de la Côte d'Ivoire une puissance industrielle, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde.

Le modèle de croissance ivoirien reste fortement sensible à la conjoncture internationale et à l'évolution des prix des produits de rente. Le cycle économique est volatile depuis les indépendances. Entre 1960 et la seconde moitié des années 1970, le PIB a en moyenne cru de 7 % (le « miracle ivoirien ») par an, grâce à une politique agricole volontariste, couplée à une hausse soutenue des exportations agricoles et de bois, mais aussi à la mise en place d'un mécanisme de stabilisation des cours des matières premières agricoles. Cette phase ascendante est succédée par la crise des années 1980, causée par la chute brutale des cours mondiaux (entre 1978 et 1986, les cours du cacao chutent de 40 %) et l'interventionnisme poussé de l'État. Malgré le très bref redressement observé en 1985, notamment à la faveur d'un retournement des cours des matières premières, les germes de la fragilité de l'économie ivoirienne rejaillissent un an plus tard avec la baisse des termes de l'échange et en 1987 avec une nouvelle rechute des cours. Ni les deux plans d'ajustement, ni la politique de rétention de stocks de cacao (la « guerre du cacao ») qui visait à influencer positivement sur les cours n'ont pu redresser l'économie qui a souffert d'un manque de diversification de ressources.

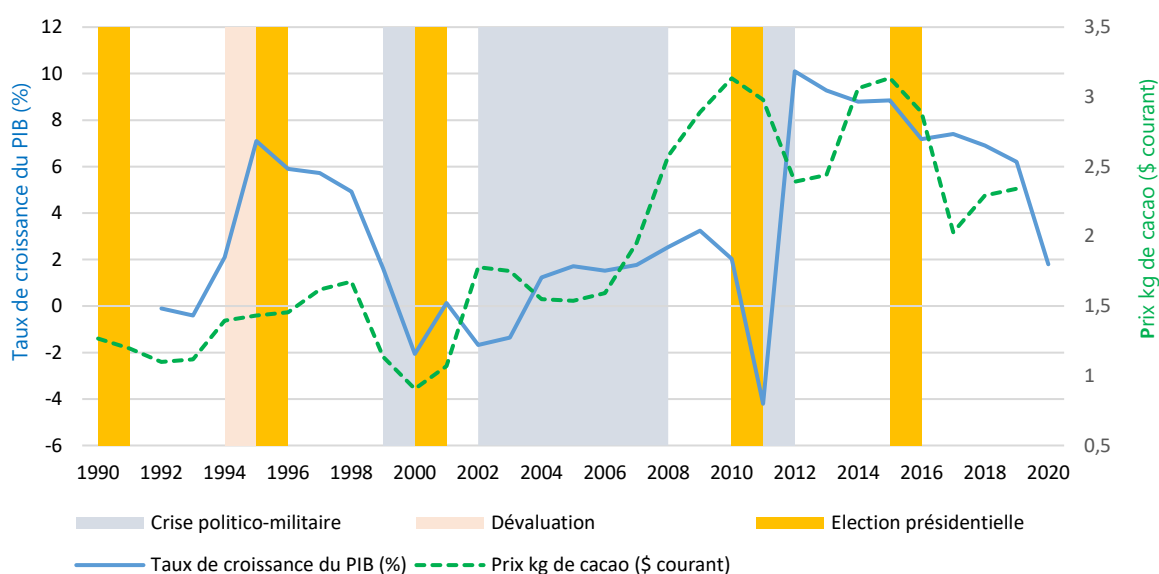
Ces premières tentatives de stabilisation ont conduit à un échec qui s'est manifesté par un surplus de taxation des biens manufacturés, la dégradation des finances publiques et une croissance négative jusqu'en 1989. Cette situation ne s'est pas améliorée sur la période avant la dévaluation. L'explication serait une crise de compétitivité avec une monnaie jugée surévaluée vis-à-vis du dollar. Avec la dévaluation de janvier 1994, le pays rentre dans une nouvelle phase cyclique, avec un taux de croissance positif fluctuant autour d'une moyenne annuelle de 5,3 % entre 1994 et 2000. La période 2001-2011 peut être qualifiée comme « la décennie perdue » de la Côte d'Ivoire, qui a connu une instabilité politico-institutionnelle chronique sans précédent. Les acquis de la dévaluation se sont effondrés et la croissance est redevenue quasi nulle autour de 0,6 % par an en moyenne. Sur la période 2012-2019, avec le retour à la stabilité politique, le pays a enregistré des taux de croissance élevés et soutenus de plus de 8 % en moyenne. Cette dynamique de croissance se présente comme l'un des préalables pour la réalisation du projet d'émergence du pays, qui doit se matérialiser par les ambitions d'un État développementaliste, les changements des modes de production et de consommation et le retour dans le peloton des pays à développement humain intermédiaire. Toutefois, plusieurs défis d'ordre institutionnel, humain, infrastructurel entre autres, restent à relever.

L'objectif de l'émergence du pays est modélisé à la lumière de trois scénarii dans le Plan National de Développement (PND 2016-2020): « l'éléphant au repos », « le triomphe de l'éléphant » et « l'éléphant émergent », ce dernier étant retenu comme le scénario de référence. Il postule une croissance forte et soutenue sur une longue période, la constitution d'une classe moyenne significative capable

d'acquérir des biens de consommation durables et l'insertion de la Côte d'Ivoire dans le système de production mondiale. En 2020, la Côte-d'Ivoire devrait être **"un pays émergent avec une base industrielle solide"**. Mais avant l'échéance, quelle analyse peut-on faire des progrès réalisés ? Malgré la réalisation des taux de croissance encourageants, l'émergence effective semble s'éloigner de l'horizon cible de 2020. À la suite des deux premiers, le 3^{ème} Rapport d'avancement du suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire présenté par le Centre de développement de l'OCDE (2018) dresse un bilan mitigé tant dans le secteur bancaire et financier que dans celui de l'éducation et des compétences³. Toutefois, les progrès réalisés ont permis à certaines institutions internationales telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Bourse de Londres de classer la Côte d'Ivoire au rang des pays pré-émergents⁴.

A l'instar des pays du monde, la Côte d'Ivoire subit les effets négatifs de la COVID 19 dans toutes les sphères de son développement durable. A cet égard, le taux de croissance économique a été révisé à une moyenne de 1,8 % pour 2020 contre une prévision initiale de 6,7 % dans un contexte de contraction de l'activité économique liée aux mesures de riposte adoptées pour faire face à la pandémie de la COVID 19. En plus de ce choc, d'autres risques à court et moyen termes tels que les potentielles incertitudes politiques à l'approche de l'élection présidentielle d'octobre 2020 et la menace terroriste dans la sous-région ouest-africaine, peuvent affecter la situation et les perspectives économiques et sociales du pays. Le taux de croissance repartirait à la hausse pour se situer à 6,0 % en 2021.

Figure 1 : Croissance économique et événements majeurs (1990-2020)



³ Au 29 juin 2018, les réformes en matière de développement du secteur bancaire et financier (20 au total) affichent dans l'ensemble de très bonnes avancées. 11 réformes ont un niveau de progrès significatif, 6 sont en cours, et 3 sont à un niveau d'avancement limité. Les réformes en matière d'éducation et de compétences affichent des niveaux de progrès mitigés. Seules 2 réformes ont un niveau de progrès significatif, 3 sont à un niveau d'avancement limité et 6 sont en cours (OCDE, 2018).

⁴ La Côte d'Ivoire rejoint ainsi le groupe "AKNEEM" formé de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Nigéria, de l'Égypte, de l'Éthiopie et du Maroc. Ces pays, situés à la frontière de l'émergence, se caractérisent par le dynamisme de la croissance économique, des réformes institutionnelles importantes, la mise en place de nouvelles politiques de diversification visant la montée en gamme dans la chaîne de valeur mondiale, l'importance des classes moyennes, la taille de la population ainsi que l'investissement massif dans les infrastructures et l'importance des places financières.

L'émergence est censée transiter par quatre phases qualifiées d' « escaliers de l'émergence » : l'exportation des matières premières brutes (phase 1) doit céder la place à leur transformation avec une forte contribution aux échanges internationaux (phase 2), puis à l'exportation des capitaux (phase 3) et des connaissances (phase 4). C'est donc un modèle qui va d'une économie réelle et matérielle à une économie virtuelle ou immatérielle, porteuse de biens et services à très forte valeur ajoutée. Les perspectives de croissance sont plutôt bonnes, les taux de croissance réalisés n'étant pas fondamentalement distants de leurs valeurs prédites dans le PND.

La dynamique de la croissance ivoirienne devrait être portée par la promotion des exportations des produits issus des filières les plus dynamiques, la poursuite de la modernisation et la simplification des procédures douanières, la mise en place d'une stratégie globale de développement du secteur financier, la redynamisation des programmes de promotion et de financement du commerce extérieur, l'exploitation des opportunités de débouchés sous régionaux, régionaux et internationaux (CAPEC, 2014). La croissance restera robuste si toutes les branches de l'économie maintiennent leur vigueur. Dans le secteur primaire, la croissance reste portée par l'agriculture, l'élevage et la pisciculture. Dans le secteur secondaire, ce sont l'agroalimentaire, l'industrie pétrolière, la construction, la fabrication des machines, d'équipements et d'appareils électriques, la fabrication des matériels de transport, l'industrie du caoutchouc et des plastiques, qui restent les principaux moteurs de la croissance. Pour ce qui est du tertiaire, les activités financières et les services de transport se présentent comme étant les plus productifs (INS, 2018).

La Côte d'Ivoire tire avantage au même titre que les autres pays de l'UEMOA d'une politique monétaire commune prônant, entre autres, la stabilité des prix. Prévus pour être modérés en 2019 autour de 0,8 % selon l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire, l'inflation est restée historiquement basse depuis plus d'une décennie et reste en conformité avec la norme communautaire des critères de convergence de l'UEMOA et de la CEDEAO⁶. Les prévisions de la DPPSE (2020) à l'horizon 2020 montrent que l'inflation s'afficherait à 1,0 %⁷. Ce léger accroissement des prix résulterait essentiellement du renchérissement des produits comestibles à la suite de la mesure gouvernementale d'isolement du grand Abidjan pour freiner la propagation de la pandémie de la COVID 19.

Sur le plan budgétaire, les principaux soldes des finances publiques ont gardé leur tendance faiblement négative en 2019. Le solde primaire de base s'est établi à -0,1 % du PIB, laissant ainsi transparaître une tendance à son redressement depuis au moins 2016 (-1,4 % du PIB). Les projections de 2020 qui prévoyaient initialement de meilleures perspectives (soit 0,9 %) ont été revues à -1,7 % du PIB en raison de la pandémie de COVID 19⁸. Une croissance de 8 % des recettes totales a été réalisée en 2019 grâce à un environnement socio-économiques « normal et stable », avec malgré tout un déficit budgétaire de 2,3 % (DPPSE, 2020). Deux facteurs majeurs ont contribué à améliorer la situation des finances publiques en 2019, à savoir des efforts en matière de recouvrement des recettes publiques et la rationalisation des dépenses publiques. Les efforts en matière de finances publiques ont maintenu la dette publique à un ratio raisonnable de 38,6 % du PIB en 2019. Les estimations de la DPPSE indiquent un déficit budgétaire de 5,5 % du PIB en 2020 contre 2,3 % en 2019.

Le secteur extérieur est caractérisé par un compte courant structurellement déficitaire, mais relativement contenu. Après s'être rapproché de l'équilibre en 2015 (-0,4 % du PIB), le solde courant

⁵ Calculs à partir de données de la BCEAO et de la Direction des Prévisions, des politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE). Les données sur le prix du cacao proviennent de la Banque mondiale pink sheet, 2019.

⁶ Inférieur ou égal à 3% pour l'UEMOA, et inférieur à 10% pour la CEDEAO

⁷ DPPSE (2020), <https://www.dppse.ci/index.php>

⁸ Direction des Prévisions et des Politiques et des Statistiques Economiques, DPPSE 2020

de la Côte d'Ivoire s'est à nouveau creusé pour passer à -0,9 % en 2016. Cette tendance à la détérioration est confirmée jusqu'en 2020 au moins, selon les projections du FMI (-3,6 % en 2018, -2,7 % en 2019 et 3,3 % en 2020).

En définitive, les défis à relever pour emprunter la trajectoire de l'émergence sont nombreux. Ils concernent notamment les réformes dans plusieurs domaines tels que la gouvernance politique, les finances publiques, le secteur financier, le climat des affaires, la santé, l'énergie, l'agriculture, entre autres.

3. Production

3.1. Diversification de la production

La structure de l'économie ivoirienne ne s'est que faiblement modifiée au cours des trois dernières décennies. Le secteur tertiaire est resté prédominant dans la création de richesse nationale, avec un poids moyen de 48,2 % jusqu'en 2017. Les secteurs primaire et secondaire comptent quant à eux respectivement pour 26,8 % et 25,0 % à la formation de la valeur ajoutée brute sur la même période de référence (Figure 2). Toutefois, en adoptant une perspective dynamique, de légers progrès sont à relever, même s'il est relevé une légère tendance à la désindustrialisation depuis 2014. En effet, après une consolidation observée entre 1997 et 2013 où son poids moyen était de 22,89 % avec des pics de 24,39 % en 2008 et de 25,05 % en 2009, le secteur industriel de l'économie ivoirienne a replié pour retomber à 20,87 % en moyenne entre 2014 et 2017, s'approchant ainsi de sa tendance de la première moitié des années 1990 (1990-1996). Cet effet cyclique de l'activité industrielle, qui se justifierait en partie par les répercussions négatives du dernier conflit, s'expliquerait aussi par le manque de capacités à exploiter le potentiel industriel et des incertitudes de la part des investisseurs⁹.

Par ailleurs, tout comme dans la plupart des pays en développement, l'économie ivoirienne est restée fortement tributaire de ses dotations naturelles, le cacao brut étant resté depuis plusieurs décennies le principal produit d'exportation.

Or la transformation structurelle suppose la prépondérance des secteurs adossés à des chaînes de valeurs à forte valeur ajoutée, capables de soutenir l'activité économique et l'emploi. En conséquence, il est attendu que, dans un premier temps, le secteur secondaire (poids dans le PIB et contribution à la croissance) soit le principal moteur. Entre 2012 et 2016, ce secteur est dans une dynamique favorable, avec un taux de croissance moyen de 20 %. La croissance moyenne enregistrée dans le secteur industriel a été d'environ 10 % sur la période 2012-2017 et est estimée à 8,5 % en 2018¹⁰. Des réformes économiques et institutionnelles ont soutenu cette évolution, avec notamment en 2012 la révision du Code des investissements et la réforme du Laboratoire National d'Essais de qualité, de Métrologie et d'Analyses (LANEMA), la mise en place en 2013 d'un mécanisme d'appui aux entreprises en démarche qualité et la promulgation d'une loi sur la normalisation et la qualité en 2014. Au regard de toutes ces réformes, la carte industrielle s'est légèrement modifiée, mais sans connaître de bouleversements profonds. Sur la période 2011-2015, on observe une légère croissance dans plusieurs secteurs par rapport à leur situation historique, notamment l'agroalimentaire de base, les BTP, les matériaux et la sidérurgie. Les secteurs qui ont historiquement stagné sont l'assemblage, le textile et le bois.

Largement dominé par l'agriculture et les activités connexes, le secteur primaire est l'un des plus importants de l'économie ivoirienne, avec une contribution moyenne significative (22 %) dans la valeur ajoutée brute (VAB) entre 2010 et 2017. Mise à part l'agriculture, les autres activités à fort potentiel de croissance se retrouvent dans l'industrie extractive et de fabrication (environ 16 % de la VAB), la construction (12 % de la VAB), l'administration publique, l'information et la communication (16 % de la VAB). Les activités d'élevage, de construction et les transports ont stagné depuis 1990. En termes de croissance sectorielle, on relève une bonne dynamique dans la production et la distribution d'électricité et de gaz (25 % de taux de croissance moyen entre 2010 et 2017), la sylviculture, la chasse et les activités connexes (16 %), puis la construction (13 %). Les secteurs les moins dynamiques sur la

⁹ Sur une échelle de « A » (absence de risque) à « C » (risque élevé), Le Groupe CREENDO attribue au risque commercial systémique une note de B au 03 janvier 2019. Le risque politique est évalué à 4 sur le court terme et à 5 sur le moyen et long terme, sur une échelle de 1 (absence de risque) à 7 (risque élevé). Le risque de violence politique s'établit à 5, le risque d'expropriation à 4 et le risque d'inconvertibilité en devises et de restriction de transfert à 5 (source : www.credendogroup.com).

¹⁰ Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire (2020), Bilan Commun de Pays, Septembre 2020.

période sont l'agriculture et ses activités connexes (6 %), le secteur extractif et la fabrication (8 %), les activités administratives, d'information et de communication (9 %) (Figure 3). Ces faibles mutations dans les secteurs d'activités et les branches soulèvent des incertitudes sur la mise en place d'une base industrielle solide, essentielle pour la réalisation de l'émergence.

L'investissement progresse timidement, mais semble encore loin d'être le principal moteur de l'économie ivoirienne. En adoptant une optique demande, il est relevé une prépondérance des exportations et de la consommation privée dans la composition du PIB. La progression de l'investissement, timide, semble ne pas être à mesure de porter cet agrégat comme le principal moteur de l'économie ivoirienne. Pourtant, une économie en mutation doit observer des taux d'investissement relativement important sur le long terme. Sur la période récente (2010-2017), ce taux est resté limité à 17 %. L'activité de consommation des ménages constitue le poste d'absorption le plus important de la production nationale, avec des poids de 63 % (1990-1999), 71 % (2000-2009) et 72 % (2010-2017) respectivement (Figure 4). Toutefois, en termes de croissance, c'est dans le secteur de l'investissement (malgré sa faible proportion dans la production nationale) que l'on relève la progression la plus rapide et le plus fort potentiel, les autres composantes ayant connu des évolutions erratiques (Figure 5). Cette hausse rapide des investissements (croissance de 6 % en moyenne sur la période 1990-1999 contre 20 % en moyenne entre 2010 et 2017) s'explique principalement par l'intensification des travaux d'infrastructures publiques dans le cadre de la reconstruction post-crise et la construction d'infrastructures de développement, mais aussi par l'accroissement de l'investissement privé consécutif à l'amélioration du climat des affaires et à la mise en œuvre de nombreuses réformes structurelles (CEA, 2016). La dynamique des réformes structurelles et institutionnelles a permis à la Côte d'Ivoire d'être parmi les Top 10 des pays reformateurs au monde dans le classement Doing Business avec une progression de 67 places entre 2012 et 2020 (CEPICI). En 2020, consécutivement à la crise sanitaire de la COVID-19, le volume des investissements agréés s'est replié à 13,4 % pour se situer à 632 milliards contre 730 milliards en 2019.

Les performances macroéconomiques de la Côte d'Ivoire en termes de production seraient tributaires de la structure de son commerce extérieur. Du côté de la demande, hormis la consommation privée, ce sont les exportations qui influent significativement sur le PIB ivoirien (Figure 4). Les produits agricoles, les mines et les produits pétroliers constituent l'essentiel des exportations de la Côte d'Ivoire (Figure 6). Le cacao est historiquement resté le produit le plus influent dans les exportations. Selon les données récentes du MEF (2020)¹¹, la structure des exportations de la Côte d'Ivoire en 2020 est composée de près de 41 % des produits et dérivés du cacao (29 % de fèves, 12 % de produits transformés). Les autres produits de rente ayant un poids significatif sont les produits pétroliers (10,3 %), le caoutchouc (8,3 %), l'or (11,7 %) et la noix de cajou (6,8 %). Cette structure des exportations, relativement concentrée autour d'un nombre limité de produits, s'oppose à celle d'un pays comme la Chine (spécialisée dans les produits industriels) dont aucun produit n'occupe plus de 10 % du total des exportations (7,6 % pour l'informatique, 7,1 % pour les équipements de radio diffusion et 4,8 % pour les téléphones). Certains pays du groupe BRICS, bien que faiblement industrialisés par rapport à la Chine, dégagent une structure productive assez diversifiée. C'est le cas du Brésil (10 % pour le soja, 7,4 % pour les minerais et 5 % pour le pétrole brut) et de l'Inde (11 % pour le diamant, 8,7 % pour les produits pétroliers raffinés et 5,6 % pour les médicaments emballés).

Les importations sont pour l'essentiel constituées de machines et matériels de transport (26,4%) et de combustibles minéraux (22,5 %), avec un poids non négligeable des produits alimentaires (17,0 %), des articles manufacturés (16,2%) et produits chimiques (13,6 %) (Figure 7)¹². Cette structuration des

¹¹ Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), Evolution de la situation économique et financière à fin décembre 2020, <https://finances.gouv.ci/conjonctures>

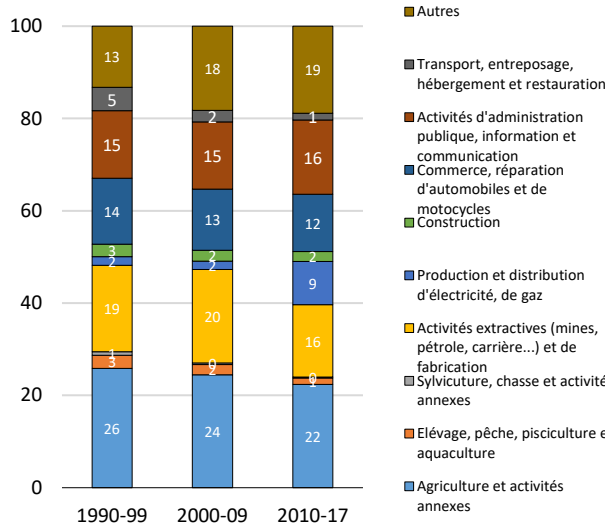
¹² Les principaux produits analysés se basent sur la classification internationale standard courante (CTCI révision 3)

échanges montre que l'insertion de la Côte d'Ivoire dans le commerce international est conditionnée non pas par une politique d'ouverture, mais par son capital naturel. Toutefois, le nombre de produits exportés, en constante augmentation (151 produits en 1995, 161 en 2005 et 202 en 2017) selon les données de la CNUCED, illustre la volonté du pays à améliorer ses efforts de diversification et son poids dans le commerce international, et à limiter ainsi sa dépendance. Cette dépendance, perceptible à travers la faible augmentation du nombre de produits importés (219 produits en 1995, 211 en 2005 et 223 en 2017), s'apprécie à travers l'augmentation, bien que lente, de l'indice de diversification (0,68 en 2012 et 1,37 sur la période 2016-2019)¹³.

La survenue de la pandémie de coronavirus dans le monde en 2019 a perturbé la dynamique des importations de la Côte d'Ivoire. Cette perturbation est en lien avec la baisse de l'activité économique mondiale. Toutefois, malgré les perturbations, les importations ivoiriennes restent dominées, en 2020, par les biens de consommation (49,0 %) et les biens intermédiaires (31,5 %). Il n'est sans doute pas à négliger les biens d'équipements qui représentent 19,6 % des exportations de la même année (Direction Générale des douanes, statistique du commerce extérieur 2016 – 2020).

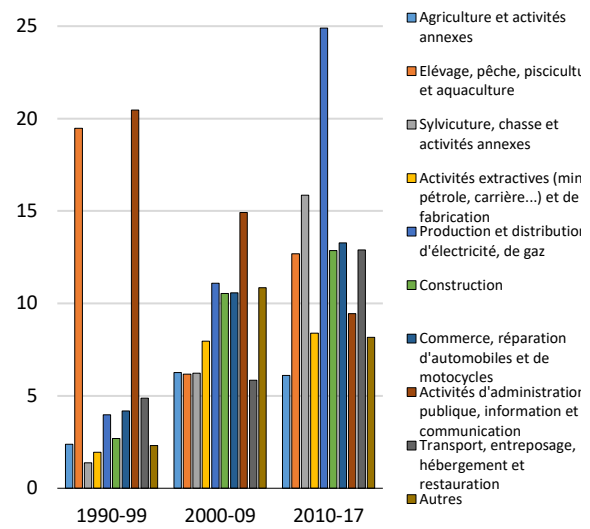
¹³ BCEAO, Rapports 2012 & 2020 - Commerce extérieur de l'UEMOA

Figure 2: Composition de la valeur ajoutée brute



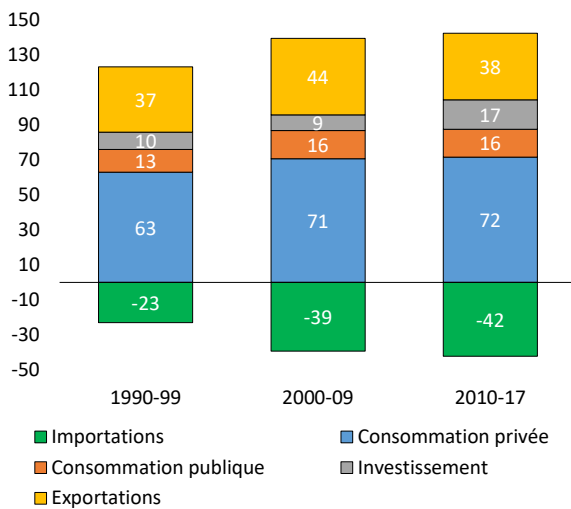
Source : Auteur, CEDEAO (2018)

Figure 3: Croissance sectorielle



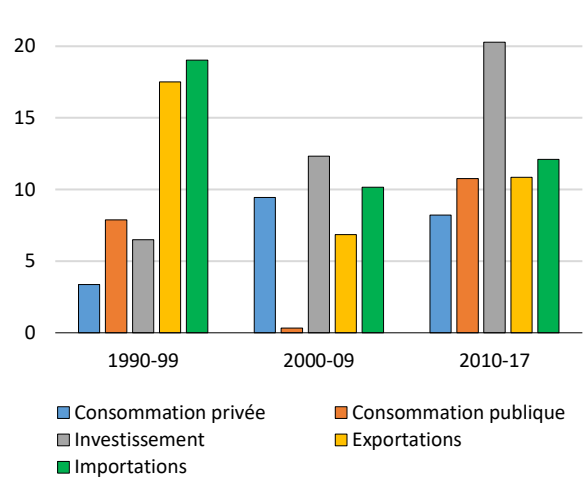
Source : Auteur, CEDEAO (2018)

Figure 4: Composition du PIB, optique demande (%)



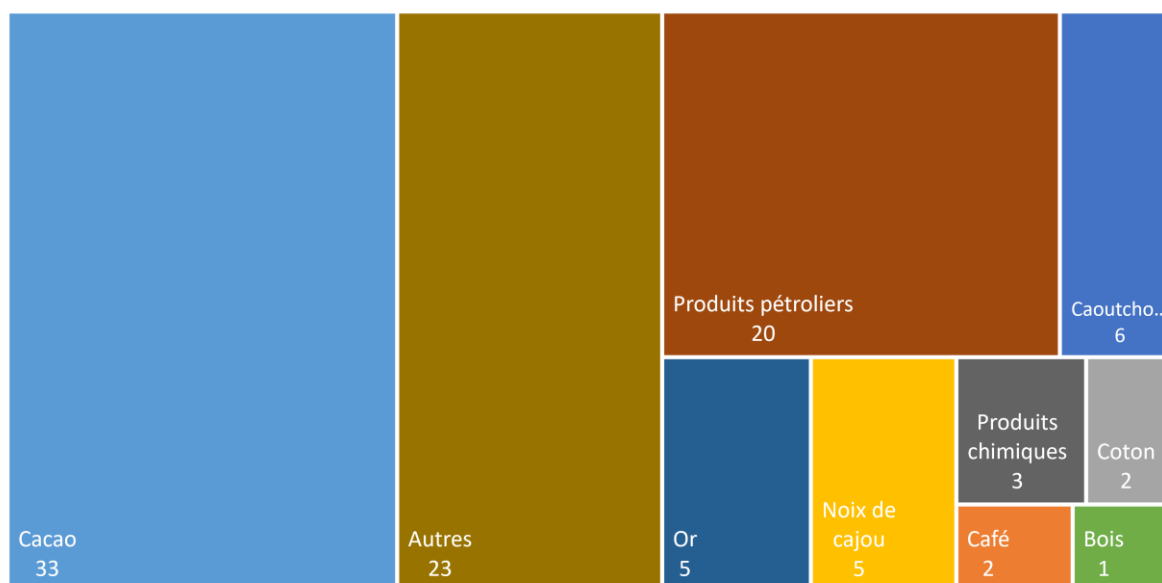
Source : Auteur, CEDEAO (2018)

Figure 5: Croissance des agrégats de la demande (moyenne, %)



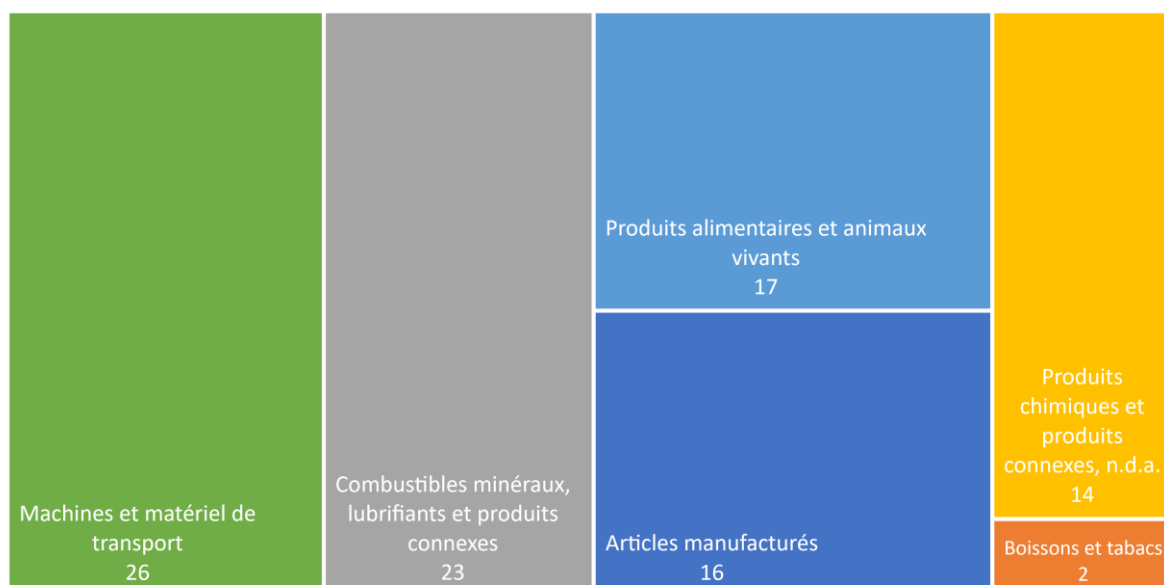
Source : Auteur, CEDEAO (2018)

Figure 6: Exportations de biens (moyenne 2010-2019, %)



Source : Auteur, BCEAO (2021), base de données Eden, consultée en Juin 2021

Figure 7: Importations de biens (moyenne 2010-2019, %)



Source : Auteur, CNUCED (2021), Centre de données CNUCED, consulté en Juin 2021

3.2. Insertion dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales

L'économie ivoirienne est perçue comme relativement intégrée dans le circuit de production à l'échelle régionale. En dehors des biens de consommations, les biens intermédiaires ont occupé la deuxième part la plus importante dans les exportations et importations du pays entre 2000 et 2017. La structure des exportations montre qu'après une baisse observée entre 2000 et 2009 (44 %, contre 55 % en 1995-1999), les biens de consommation ont continué d'occuper la plus grande proportion (49 %) des exportations selon l'utilisation finale sur la période 2010-2015. Cette augmentation s'est opérée au détriment des biens intermédiaires, dont la proportion est passée de 29 % en 2000-2009 à 23 % en 2010-2015, laissant dénoter une baisse de l'activité de transformation génératrice de forte valeur ajoutée. Cette baisse en biens intermédiaires traduit la faible dynamique constatée dans le secteur des

biens d'équipement dont la part est passée de 18 % entre 2000-2009 à 21 % entre 2010-2015 (Figure 8). Du côté des importations, il est relevé une distribution relativement stable. Les valeurs récentes (23 % pour les matières premières, 26 % pour les biens intermédiaires, 18 % pour les biens d'équipement et 33 % pour les biens de consommation) ne s'écartent pas fondamentalement de leurs références historiques (Figure 9). Toutefois, il convient de souligner que, sur le plan historique, la Côte d'Ivoire est un exportateur net en biens de consommation, mais un importateur net en matières premières (Figures 8 et 9). La proportion des biens à forte intensité capitalistique (biens intermédiaires et biens d'équipement) dans les exportations relève la faible spécialisation de l'appareil de production ivoirien dans le secteur industriel, ce qui est tout le contraire de certains pays émergents. Les données de la Banque Mondiale et al. (WITS 2019) montrent que sur la période 2010-2017, la part des biens d'équipement dans les exportations de la Chine est de 45 %.

En termes d'orientation géographique des échanges, les données de l'OEC¹⁴ montrent que la France a perdu sa position de leader historique dans les exportations depuis 2010 au profit des Pays-Bas, dont le poids dans les exportations de la Côte d'Ivoire est passé de 9,8 % en 2011 à 12 % en 2016. Par ailleurs, les exportations de la Côte d'Ivoire vers l'Afrique sont marquées par une évolution erratique : 20 % en 1995, 29 % en 2000, 26 % en 2005, 30 % en 2010 et 13 % en 2016. En même temps, l'Asie occupe des proportions de plus en plus importantes, passant de 6 % en 1995 à 13 % en 2016. En ce qui concerne l'origine des échanges, le Nigeria a occupé, entre 2006 et 2015 le rôle de pays leader, historiquement attribué à la France jusqu'au milieu des années 2000. Toutefois, la montée en puissance de l'Asie dans les échanges mondiaux a propulsé la Chine au rang de premier partenaire depuis 2016, avec 19 % du total des importations. Le poids historique de l'Europe s'est progressivement replié pour atteindre 30 % en 2010 contre 56 % en 1995. En même temps, l'Afrique a occupé des parts de plus en plus croissantes (21 % en 1995, 29 % en 2000, 30 % en 2005, 33 % en 2010), malgré une chute observée ces dernières années (35 % en 2011, 33 % en 2012 et en 2013, 30 % en 2014, 24 % en 2015 et 23 % en 2016).

La valeur ajoutée étrangère dans les exportations du pays est restée quasi stable et non significative¹⁵. Cette part représente moins de 10 % depuis 1990 (Figure 10). Cette tendance illustre la faible intégration de l'économie ivoirienne dans les chaînes de valeurs mondiales (CVM), avec notamment une part prépondérante (plus de 90 %) de la valeur ajoutée domestique dans les exportations du pays (Figure 11). Ce qui est différent dans les BRICS, qui malgré les spécificités liées à chaque pays, se caractérisent globalement par leur intégration progressive dans les CVM. La part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations des BRICS a augmenté (10,97 % en 1990-1999 et 14,37 % en 2010-2018 en moyenne), et la part domestique a baissé d'environ 3 points (de 89,50 % à 86,74 % en moyenne) sur les mêmes périodes. Ainsi, en ce qui concerne la Côte d'Ivoire, des mesures doivent être mises en œuvre pour inverser cette tendance de l'intégration en amont et promouvoir une intégration en aval dans les CVM. Ceci se traduirait par une modernisation de l'appareil de production ivoirien, préalable de l'utilisation de plus en plus croissante des produits ivoiriens sophistiqués dans l'appareil productif mondial.

En matière de complexité économique, la Côte d'Ivoire se classe parmi les pays les moins bien performants depuis 2010¹⁶. L'indice de complexité économique était de -1,09 entre 2010 et 2014 contre -0,86 sur la période 2000-2004. En 2016, il était à -1,64 classant la Côte d'Ivoire à la 123^e position sur 127 pays, ce qui la présente comme un pays ayant du mal à saisir ses opportunités de diversification (Figure 13). De manière générale, les produits sur lesquels le pays possède un avantage

¹⁴ https://atlas.media.mit.edu/fr/visualize/tree_map/hs92/

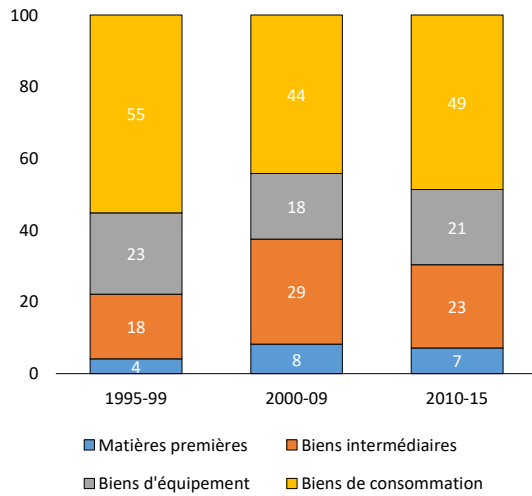
¹⁵ La "valeur ajoutée étrangère (% des exportations)" mesure la part de la valeur ajoutée importée qui est intégrée dans les exportations.

¹⁶ Selon les données du CID, le pays a toujours occupé les derniers rangs en matière de complexité économique depuis 2010 : -1,25 en 2010 (115^e sur 127), -0,93 en 2005 (107^e sur 127), -0,876 en 2000 (104^e sur 127).

comparatif semblent s'éloigner du noyau central (espace produit¹⁷), lieu géométrique de sophistication et d'opportunités de diversification (Figure 12). Selon le CID (2020), la Côte d'Ivoire, classée au rang de 82^{ème} (sur 222 pays) économie d'exportation dans le monde en 2018, exportait 55 produits avec un avantage comparatif révélé. Cette situation signifie que le pays affiche une performance plus favorable en matière d'exportations relativement à la taille de son économie (154^{ème} économie la plus riche par habitant en 2018 sur 196 selon le CID). Cette analyse appelle donc à tirer profit de cette situation pour accroître le degré d'intégration de la Côte d'Ivoire dans l'économie mondiale. Pour cela, la politique économique de la Côte d'Ivoire devrait s'orienter vers le renforcement des mesures d'incitations dans les investissements industriels.

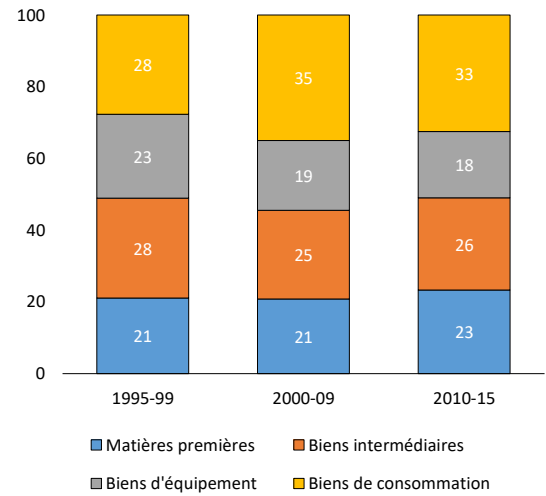
¹⁷ L'espace produit est un réseau reliant des produits susceptibles d'être co-exportés et peut être utilisé pour prédire l'évolution de la structure des exportations d'un pays.

Figure 8: Exportations de marchandises selon l'utilisation finale (%)



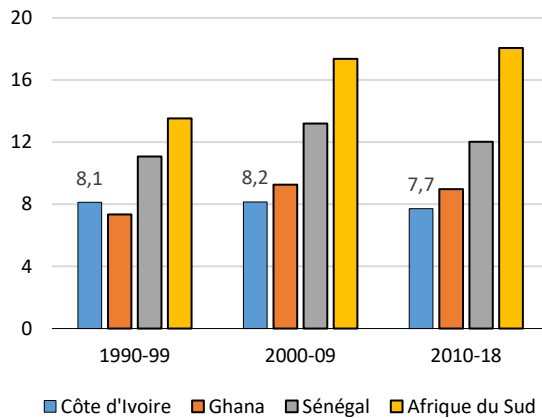
Source : Auteur, Banque Mondiale-WITS (2019)

Figure 9: Importations de marchandises selon l'utilisation finale (%)



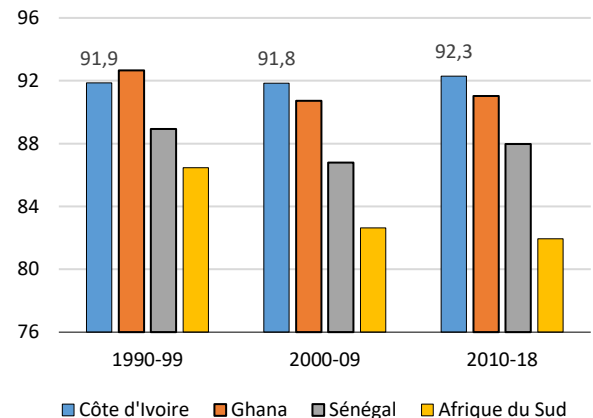
Source : Auteur, Banque Mondiale-WITS (2019)

Figure 10: Valeur ajoutée étrangère dans les exportations du pays (%)



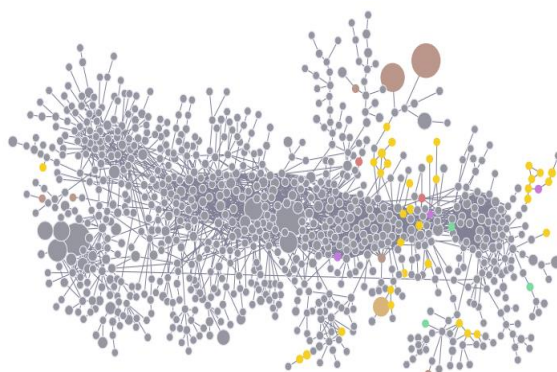
Source : Calcul de la CEA, à partir de UNCTAD-Eora Global Value Chain Database

Figure 11: Valeur ajoutée domestique dans les exportations du pays (%)



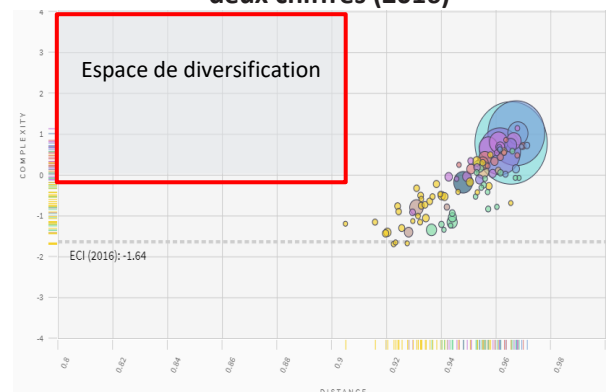
Source : Calcul de la CEA, à partir de UNCTAD-Eora Global Value Chain Database

Figure 12: Espace produits (2016)



Source: CID – Atlas of Economic Complexity (2019)

Figure 13: Diversification des produits - SITC4 à deux chiffres (2016)



Source: CID – Atlas of Economic Complexity (2019)

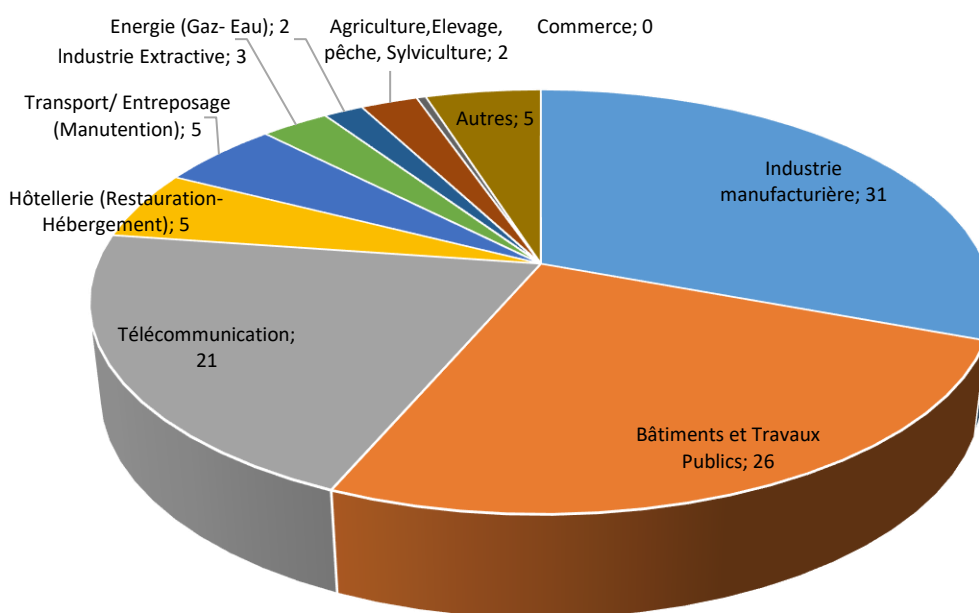
3.3. Utilisation de la technologie

L'attractivité du pays reste très sensible au climat sociopolitique, avec une tendance à la baisse des investissements manufacturiers à partir de 2015. Les flux entrants d'IDE ont été estimés à 222 milliards de FCFA en 2017, soit un croît de 86 % par rapport à 2012¹⁸. En retenant les investissements (privés) comme l'un des principaux moteurs de la croissance en Côte d'Ivoire selon le PND 2016-2020, plusieurs efforts ont été consentis pour améliorer l'attractivité du pays. Des mesures importantes telles que l'introduction d'un nouveau Code des investissements en 2018, la mise en place d'un guichet unique pour la création d'entreprises, la dématérialisation des procédures dans le Tribunal du Commerce, participent de cette volonté. Le pays devrait également mettre en œuvre des mesures de mitigation des risques et de réponse aux défis auxquels il est exposé. Il s'agit notamment des menaces terroristes, des incertitudes liées à la gouvernance démocratique et aux élections, et les crises émergentes (Covid -19, ...) ainsi que des défis de la mobilisation des ressources internes, du développement des infrastructures, de la vulnérabilité de l'agriculture aux catastrophes naturelles et de la forte sensibilité des recettes aux fluctuations des cours mondiaux.

Les investissements directs étrangers (IDE) sont principalement orientés vers les industries manufacturières (31 %), les BTP (26 %) et la télécommunication (21 %). Ces trois secteurs concentrent 77 % des flux entrants d'IDE entre 2012 et 2017. Au regard de l'évolution récente (2015-2017), l'agriculture et l'industrie extractive ont été les secteurs les plus attractifs des IDE. Quant aux IDE dans le secteur de l'industrie manufacturière, ils sont en nette diminution (140 milliards de FCFA en 2015 contre 83 milliards de FCFA en 2017 selon les données du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire -CEPICI-) laissant présager d'un faible ciblage de ce secteur en matière d'investissements. Cette baisse des IDE dans l'industrie manufacturière semble inscrire la Côte d'Ivoire dans un processus de fracture technologique si des mesures robustes d'attractivité ne sont pas déployées.

¹⁸ Données du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI). Selon cette source, les flux entrant d'IDE ont évolués comme suit : 119,5 milliards (2012), 397,6 milliards (2013), 259,1 milliards (2014), 432,3 milliards (2015), 490,7 milliards (2016) et 222 milliards (2017).

Figure 14: Investissements directs étrangers par secteur (2012-2017, %)



Source : Données du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI).

Lorsqu'on décompose les exportations par niveau de technologie, la part des matières premières, bien que décroissante, reste prépondérante sur la période d'analyse, à savoir 67 % en 1995-1999, 63 % en 2000-2009 et 61 % en 2010-2017 (Figure 15). La fracture technologique s'apprécie également par le faible rapport de la consommation énergétique au PIB. Sur la période 1990-2014, l'intensité énergétique de la Côte d'Ivoire est restée en dessous des 10 %, avec une baisse continue observée à partir de 2011 jusqu'en 2014 (Figure 16).

Cette baisse pourrait s'expliquer par le faible ajustement des capacités énergétiques face à la reprise économique post-conflit d'une part, et d'autre part dans une moindre mesure par l'amélioration (dans le secteur industrie) du processus technologique, moins énergivore. Si le secteur de la production d'électricité et de gaz a connu une croissance entre 2010 et 2017 (cf. Figure 3), on peut relever que ce rythme a été en retrait de la dynamique économique d'ensemble, qui a connu un taux de croissance annuel moyen de plus de 8 % sur la même période. Ainsi, la Côte d'Ivoire est contrainte de se spécialiser dans les exportations des ressources naturelles et des produits ayant une teneur moyenne en technologie. Cette analyse souligne l'ampleur des efforts à fournir pour accroître les exportations des produits à forte teneur technologique, dont la part est historiquement restée confinée à 3 % du total des exportations (Figure 15). À titre comparatif et selon les données de la CNUCED (2019), la part des biens manufacturés exportés à technologie moyenne et haute technologie sur la période 1995-2017 est évaluée à 43 % au Brésil, 42 % en Chine, 29 % en Inde, 28 % en Russie et 46 % en Afrique du Sud.

Le développement technologique est un indicateur transversal qui revient dans les Cibles ODD 8.2, 9.4, 9.5, 17.6, 17.7, 17.8 et 17.16. Ainsi, pour opérer une montée en gamme significative dans les CVM, l'innovation et la technologie jouent un rôle majeur comme on a pu le constater dans les pays émergents. Cependant, le paysage de l'innovation en Côte d'Ivoire est en perte de progression depuis 2015. L'indice mondiale de l'innovation est passé de 27,2 (116^e position) en 2015 à 19,96 (123^e position sur 126 pays) en 2018.

Quant au secteur des technologies, il est à fort potentiel en termes d'investissement, d'emploi et de revenu comme l'illustre le rapport de l'Autorité de régulation des télécommunications/TIC de Côte

d'Ivoire (ARTCI)¹⁹ de 2017. L'intégration des nouvelles technologies, bien que faible dans l'appareil de production, prend des proportions de plus en plus importantes dans les services et domaines tels que la santé (projet e-santé), l'éducation (projet eEducation), l'agriculture (projet eAgriculture), la gouvernance (projet eGOUV)²⁰. Plusieurs projets et programmes sont en œuvre à cet égard au Ministère de l'économie numérique et de la poste²¹.

Le niveau d'émissions polluantes en Côte d'Ivoire reste à l'image de son rythme d'industrialisation.

Historiquement bas par rapport à certains pays et régions, l'émission totale de gaz à effet de serre (kilotonne d'équivalent CO₂) de la Côte d'Ivoire a diminué de 78 % entre 1990 et 2012, pendant que les pays comme la Chine et les régions telles que l'Afrique subsaharienne (ASS) ont connu des bonds de 220 % et 35 % respectivement. Selon les mêmes sources, la Côte d'Ivoire polluait 22,31 fois moins que l'ensemble de l'ASS en 1990. Ce ratio est passé à 137,34 fois en 2012. Les mêmes références par rapport à la moyenne mondiale sont de 251,20 fois et 1 597,70 fois. Ces tendances, qui corroborent l'évolution de l'intensité énergétique (Figure 16), confirment par ailleurs le résultat de l'état des lieux du secteur productif ivoirien dressé par l'ONUDI (2012)²² dans le cadre de la définition d'une nouvelle politique industrielle. Cette dernière, dont la vision est « *Devenir émergent en 2020 en relevant le défi de l'industrialisation* », est fondée sur des axes stratégiques majeurs qui restent fondamentalement tributaires des dotations naturelles du pays. Les secteurs les plus énergivores demeurent la production de l'électricité (45%) et le transport (28%) qui contribuent pour près de 73% aux émissions globales du pays.

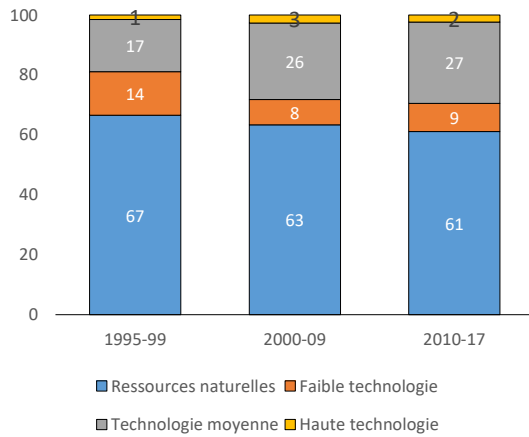
¹⁹ Selon les données de l'ARTCI, le parc d'abonnés à la téléphonie fixe a cru de 5,69 % en 2017, le chiffre d'affaires correspondant à la même année étant estimé à près de 82 milliards de francs CFA. La valeur des investissements dans le secteur se chiffrent à près de 24 milliards en 2017, avec toutefois une baisse de 15,64 % par rapport à 2016. Toutefois, on note un faible ratio investissements/chiffre d'affaires, qui est de 29,04 %. En ce qui concerne la téléphonie mobile, le parc d'abonnés a cru de manière globale de 15,65 %, passant de 27,5 millions d'abonnés en 2016 à 31,8 en 2017. Le chiffre d'affaires dans ce domaine a connu une progression de 6,46 % (plus de 872 milliards en 2016 et près de 929 milliards en 2017). Tout comme dans la téléphonie fixe, les investissements globaux ont connu une forte baisse de l'ordre de 53 % en un an, avec une conséquence directe sur le volume d'emploi créé, qui a lui aussi connu une baisse de 136 postes. Les services internet fixe et mobile ont également observé des hausses respectives de 4,98 % et de 25,89 % du nombre d'abonnés, les chiffres d'affaires correspondant ayant cru de 2,99 % et de 56,40 %. En matière d'investissement, on a observé une hausse de 45,88 %.

²⁰ D'autres projets allant dans ce sens sont également développés : eAdministration, eServices, eConseil, eCabinet, eFonction publique, eAdministration territoriale, eFinances publiques, ...).

²¹ <http://telecom.gouv.ci/>.

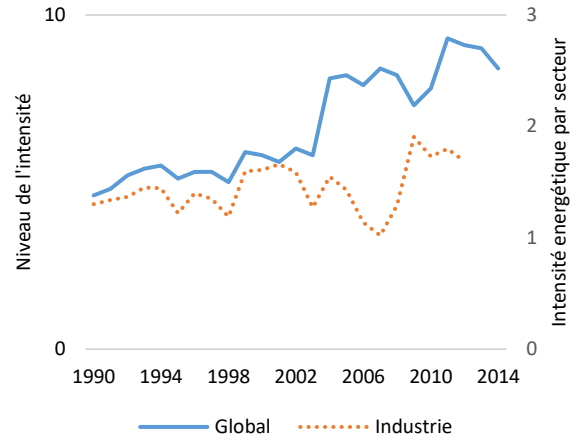
²² « *Malgré son statut de leader historique, l'industrie ivoirienne est en déclin sur les 20 dernières années* », ONUDI (2012, p. 19).

Figure 15: Exportation de biens manufacturés par niveau de technologie (%)



Source : Auteur, CNUCED (2019)

Figure 16: Intensité énergétique (Mj/unité de PIB)



Source: Banque Mondiale – Global Tracking Framework: Sustainable Energy for All (2019)

3.4. Résumé

À cause de ses caractéristiques propres et de l'évolution de la conjoncture internationale, le système productif ivoirien s'ajuste lentement. La structure globale de l'économie ne s'est que très faiblement modifiée, avec une prépondérance historique des secteurs à faible valeur ajoutée. Cette structure économique dominée par les secteurs primaire et tertiaire conditionne la spécialisation commerciale de la Côte d'Ivoire, qui est restée focalisée sur l'exportation des produits de rente et l'importation des produits manufacturés. L'économie ivoirienne, qui est généralement perçue comme relativement diversifiée par rapport à plusieurs pays africains, est faiblement intégrée dans le système productif mondial. En effet, la valeur ajoutée étrangère dans les exportations du pays est restée stable et non significative, c'est-à-dire que subit une intégration en amont dans les CVM. En outre, la faible modernisation de l'appareil de production dénote d'un faible niveau d'utilisation des technologies, d'une faible attractivité des investissements dans le secteur manufacturier, à cause notamment des problèmes énergétiques et sécuritaires. La régression de l'intensité énergétique explique la faible adéquation de ce secteur à la dynamique économique d'ensemble, malgré un impact positif de cette tendance sur l'environnement.

4. Emploi

4.1. Productivité du travail par secteur

La mutation de la main-d'œuvre est faible entre les principaux secteurs économiques. Toutefois, même si on relève une relative dynamique au sein de certaines branches, la distribution sectorielle de la main-d'œuvre en Côte d'Ivoire affiche une forte prégnance du secteur primaire, qui occupe la moitié de la force de travail. Le secteur manufacturier ne représente que 5,7 % du total des emplois en 2018 (7,3 % sur la période 2000-2018 selon le BIT), soit largement en dessous des niveaux observés dans les pays émergents où la part de l'emploi industriel (à forte valeur ajoutée) occupe une proportion relativement importante. En retenant le cas des BRICS, l'emploi industriel, malgré une lente évolution, occupe 25 % du total des emplois (BIT, ILOstat). Par ailleurs, on relève une diminution de l'emploi primaire (53 % en 1991 et 25 % en 2017), compensée presque dans les mêmes proportions par une augmentation de l'emploi tertiaire (24 % en 1991 et 50 % en 2017), expliquant une mobilité de la main-d'œuvre du secteur primaire vers le secteur tertiaire. En Côte d'Ivoire, les proportions de l'emploi sectoriel sont restées les mêmes depuis les années 1990 (autour de 50 % pour l'emploi agricole, de 6 % pour l'emploi industriel et le reste pour le secteur des services), ce qui indique une faible mutation intersectorielle (Figure 17).

La productivité de la main-d'œuvre est disproportionnée suivant les secteurs en Côte d'Ivoire. Les secteurs de l'agriculture et des services, qui ont une base assez large, restent faiblement productifs en termes de valeur ajoutée par travailleur (Figure 18). Ces secteurs sont à fort potentiel d'emploi, bien que ces emplois soient à faible valeur ajoutée et donc peu rémunérateurs. La mobilité du travail observe une dynamique atypique. Les secteurs primaires et tertiaires, qui concentrent la quasi-totalité des emplois, évincent l'influence du secteur secondaire en matière de mobilité du travail. Les flux de travailleurs semblent s'observer essentiellement des secteurs secondaire et primaire vers le secteur tertiaire, ce qui tend à entretenir le caractère peu industriel des emplois (Figure 19). Par ailleurs, la faible connectivité ou la faible mutation des emplois d'un secteur à un autre s'explique par la faible croissance de la valeur ajoutée par travailleur. La croissance de la productivité observée depuis 2005 découle de son amélioration au sein des secteurs (l'effet intra-sectoriel), l'effet inter-secteur, dû à la mobilité des travailleurs, s'est plutôt avéré négatif sur la productivité globale (Figure 20).

La croissance de la productivité, sur la période 2005-2017, provient principalement de l'effet intra sectoriel, en d'autres termes, de son amélioration au sein des secteurs. L'effet inter-secteur sur la productivité globale, qui découle de la mobilité des travailleurs, s'est plutôt détérioré.

Cette situation dénote une faible transformation de l'économie ivoirienne. A cet effet, il semble opportun de s'engager davantage dans la mise en œuvre des orientations stratégiques de la nouvelle politique industrielle, grâce à l'identification et à l'exploitation de nouvelles niches et la spécialisation dans les secteurs non tributaires des dotations naturelles. Dans cette optique, un document de stratégie de relance de l'emploi (DSRE) a été élaboré par le gouvernement en 2013. En cohérence avec la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) 2016-2020, la stratégie vise, sans exclure l'emploi public, le traitement social du chômage et des actions ciblées en faveur des groupes vulnérables ou défavorisés. Elle vise également à « *centrer essentiellement la dynamique de création d'emploi sur le développement du secteur privé dans toutes ses composantes* ». À la lumière de cette vision, le gouvernement ivoirien fonde sa stratégie sur (i) la faisabilité (redynamisation) des programmes en cours, qui affichent un besoin de financement de 59 % sur la période 2013-2015, (ii) le redéploiement des stratégies sectorielles, les secteurs de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, du commerce et des services, des infrastructures et des mines affichant une forte capacité d'absorption en termes d'emplois, (iii) l'implémentation des mesures générales de relance de l'emploi avec notamment, la mise en place des réformes en faveur du climat des affaires l'adoption du nouveau code

des investissements et la réalisation de projets structurants à fort potentiel de création d'emplois, et (iv) la mise en place des mesures spécifiques²³ (DSRE 2013).

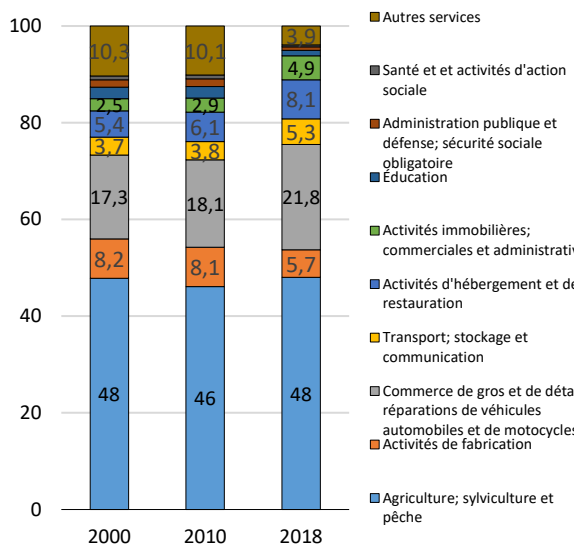
Sur la base du bilan mitigé de la PNE 2012-2015 qui présente des atouts²⁴ et des faiblesses/contraintes²⁵, la PNE 2016-2020 compte s'appuyer sur les principes directeurs tels que : i) la consolidation de la paix et du dialogue social, ii) la promotion du travail décent, iii) la globalité et la transversalité de la question de l'emploi, iv) la pérennité du dispositif de création d'emplois ; v) le renforcement des capacités humaines, matérielles et organisationnelles ; vi) l'équité homme et femme ; vii) le partenariat stratégique. À partir de ces principes de base, cinq axes stratégiques ont été définis dans le cadre de cette PNE 2016-2020, à savoir l'amélioration des conditions de travail et de vie des salariés, le développement de l'emploi local, le renforcement du dispositif de développement de l'employabilité et l'entrepreneuriat (notamment des jeunes), la promotion d'emplois décents pour les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap, l'amélioration du système d'information et de communication sur le marché du travail ; auxquels devrait s'ajouter le renforcement du cadre institutionnel de gestion dans le respect des Objectifs de Développement Durable (ODD).

²³ Lesdites mesures concernent la mise en œuvre de stages « premier emploi », l'intensification des programmes d'emploi actuels, la mise en place d'un dispositif de financement dédié, la mise en œuvre de stratégies de création d'emplois à l'échelle régionale, le renforcement de l'accès aux marchés publics pour les consortiums de PME, la poursuite de la réforme du système Éducation-Formation, les Dispositions fiscales incitatives à la création d'emploi, l'amélioration de l'information sur le marché du travail, l'appui aux acteurs du secteur informel (DSRE 2013).

²⁴ Migration des PME du secteur informel vers le secteur formel et création d'emplois formels de qualité, volonté politique de répondre aux besoins d'emploi des groupes discriminés ou marginalisés et d'optimiser la création d'emploi, initiatives pour améliorer les conditions de travail et de vie des salariés, dispositif pour améliorer l'employabilité, acquis des projets et programmes d'insertion des groupes les plus vulnérables, création de l'Agence Emploi Jeunes, outils pour améliorer le système d'information sur le marché du travail.

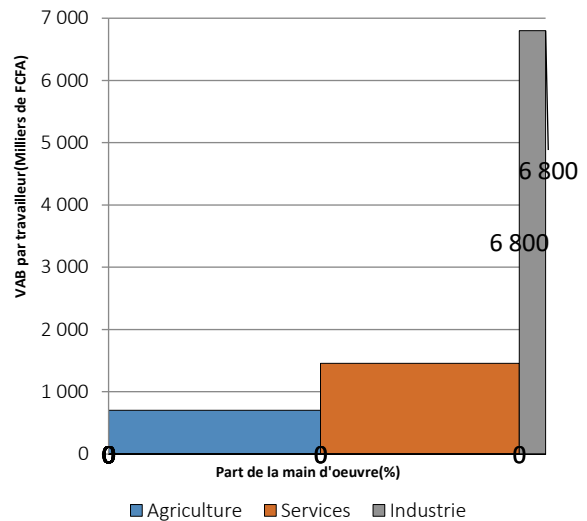
²⁵ Instabilité du cadre institutionnel de la politique nationale de l'emploi, chevauchement des missions et des activités des principaux acteurs de la PNE, absence d'une stratégie de création d'emploi à l'échelle régionale, faible capacité humaine et matérielle des structures publiques chargées de conduire la Politique Nationale de l'Emploi, financement inadéquat et non pérenne de la Politique Nationale de l'Emploi, limite du système d'information sur le marché du travail pour la formulation et la mise en œuvre de la politique de l'Emploi, Insuffisance du mécanisme de coordination (Comité Emploi).

Figure 17: Emploi par branche d'activité (%)



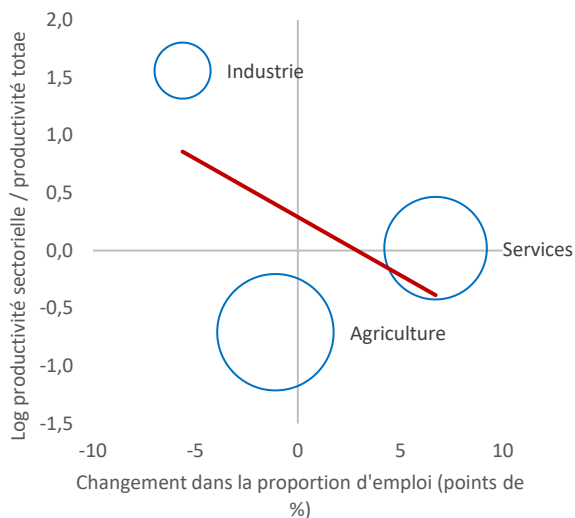
Source : Calculs de la CEA à partir ILOSTAT (2019)

Figure 18: Part de la main-d'œuvre et productivité par secteur d'activité (2017)



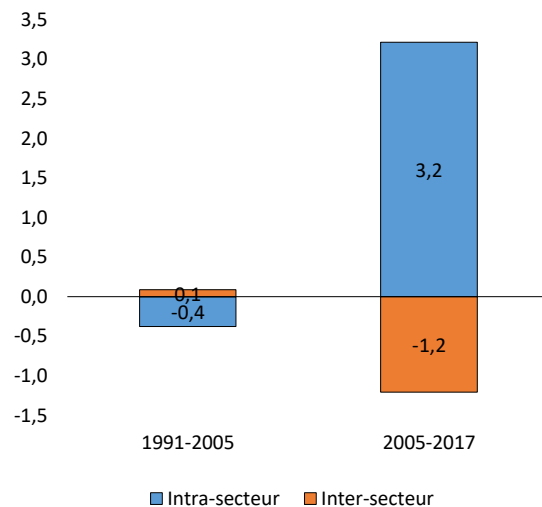
Source : Calculs de la CEA à partir de ILOSTAT (2019) et de CEDEAO (2017)

Figure 19: Mobilité du travail (1991-2017)



Source : Calculs de la CEA à partir de ILOSTAT (2019) et de CEDEAO (2017)

Figure 20: Croissance de la valeur ajoutée par travailleur (%)



Source : Calculs de la CEA à partir de ILOSTAT (2019) et de CEDEAO (2017)

4.2. Travail décent

Les emplois indépendants dominent le paysage de l'emploi en Côte d'Ivoire. Le travail décent²⁶, qui « résume les aspirations des êtres humains au travail » selon le BIT fait partie des objectifs des ODD qui considèrent le travail décent et le plein emploi productif comme des facteurs d'une croissance économique soutenue, durable et partagée. L'un des faits saillants d'une économie transformée est la

²⁶ Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

proportion grandissante des emplois décents. L'analyse du statut de l'emploi en Côte d'Ivoire montre une prédominance des indépendants, dont la proportion est passée de 57 à 60,3 % entre 1991 et 2019. Certes la proportion des salariés est passée de 21 à 26 % entre 2005 et 2018, toutefois elle reste limitée, couplée à la faible proportion des employeurs (2 %), pour dégager une représentativité significative du travail décent (Figure 21).

Il ressort ainsi un marché du travail dominé par des emplois improductifs et généralement faiblement rémunérés, la faible sécurité au lieu de travail, le manque de perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, l'absence de dialogue au travail, de fortes inégalités de genre, entre autres. Selon les données de l'Enquête Nationale sur l'Emploi (ENE 2019), ces particularités confirment les principaux faits stylisés du marché de l'emploi ivoirien, caractérisé par près de trois quarts d'emplois non-salariés. En outre, l'emploi indépendant représente 60,3 % du total des emplois (27,7 % non agricole et 32,6 % agricole), tandis que l'emploi informel représente 90,5%, les emplois informels non agricoles (84,7 %) et les emplois agricoles (43,9 %) concentrant la plus grande proportion.

Selon les données du BIT, si la proportion d'employeurs est faible chez les BRICS comme en Côte d'Ivoire, elle affiche tout de même une progression de plus d'un point de pourcentage entre 1991 (1,5 %) et 2017 (2,7 %). Par ailleurs, contrairement au cas de la Côte d'Ivoire, la part de l'emploi salarié dans les BRICS a significativement augmenté (32,9 % en 1991 et 50,7 % en 2017) et celle des travailleurs familiaux a baissé de près de 20 points (28,1 % en 1991 et 9 % en 2017). Cette dernière catégorie est passée de 21 à 14 % entre 1991 et 2018 en Côte d'Ivoire. Cette analyse montre les progrès à réaliser pour améliorer les conditions des travailleurs et bâtir un système articulé autour d'emplois décents.

La baisse du chômage des jeunes est une réalité depuis près de 30 ans. Si le taux de chômage des jeunes tend à décroître sur la récente période (8,4 % en 2010-2014 et 3,9 % en 2015-2018) (Figure 22), il contraste avec la stagnation du sous-emploi lié à la durée du travail (Figure 23). En effet, la proportion des individus qui sont prêts et disponibles à augmenter leur temps de travail parce que sous-utilisés demeure relativement importante (11,4 % en 2016, à 12,0% en 2017, et 12,3% en 2019 (ENE, 2019)) et plus remarquable chez les femmes en général. L'écart du sous-emploi lié à la durée du travail des femmes par rapports aux hommes est de 6,8 % chez les 15-24 ans, 3,7 % chez les plus des 15 ans. Les estimations nationales (ERI-ESI 2017) fixent le taux de sous-emploi lié à la durée du travail à 12,0 %, avec des spécificités relatives au milieu de résidence (20 % à Abidjan, 12,1 % dans les autres villes et 7,5 % dans la zone rurale), au genre (11,8 % chez les hommes et 12,3 % chez les femmes), au groupe d'âge (14,8 % chez les 16-24 ans, 13,6 % chez les 25-34 ans, 11,8 % chez les 35-44 ans et 5,8 % chez les plus de 65 ans) et au niveau d'instruction (7,5 % chez les personnes sans aucun niveau d'instruction, 11,8 % chez les personnes ayant atteint un niveau primaire, 17,5 % chez les personnes ayant atteint un niveau secondaire et 30,8 % chez les personnes ayant atteint un niveau supérieur). Les données du BIT établissent ce taux à 7,5 % au Ghana, 9,6 % au Sénégal et 5,2 % en Afrique du Sud. En retenant le cas spécifique de ce dernier pays, on relève une avancée significative par rapport à la Côte d'Ivoire.

La précarité des conditions de l'emploi n'a pas diminué depuis 2013. Selon les estimations nationales données, le taux de personnes en emploi demandeurs potentiels d'un autre emploi est établi à 19,5 % en 2013 (ENSET 2013)²⁷ et de 16,1 % en 2017 (ERI-ESI 2017)²⁸. Ce taux est plus élevé chez les femmes (20,2 %), les jeunes (22,1 % pour les 14-24 ans et 23,4 % chez les 25-35 ans), mais aussi chez les personnes ayant un niveau d'étude primaire (22,8 %). En outre, la recherche des conditions meilleures de travail en Côte d'Ivoire est exprimée par la pluriactivité (10% en 2017). En effet, pas moins de 10 % du nombre total des travailleurs occupent au moins une activité secondaire (ERI-ESI 2017). La pluriactivité est plus importante chez les hommes (11,4 %) que les femmes (8,0 %), et se présente

²⁷ Enquête Nationale sur la Situation de l'emploi et du travail des Enfants

²⁸ Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

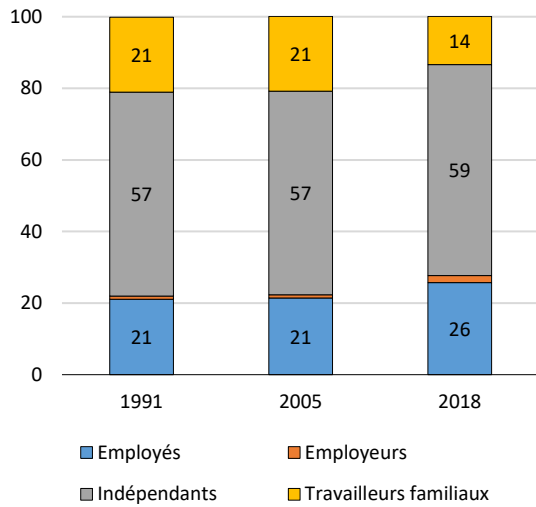
comme un phénomène plus rural (14,3 %) qu'urbain (4,4 % à Abidjan et 9,6% dans les autres villes). En retenant le critère contractuel, les emplois à contrats verbaux et les emplois sans contrats occupent 54,2 % du total des emplois. Les contrats verbaux se concentrent davantage en milieu rural (45,5 %), concernent les hommes (39,1 %), les plus jeunes (50,2 % pour les 14-24 ans et 42,2 % chez les 25-35 ans), mais aussi les personnes sans éducation (52,9 %). En 2016, on a relevé par rapport à 2013, un regain de 10,9 % des emplois avec contrat verbal et des emplois sans contrat (ENSESI 2016).

En 2016, l'Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ENSESI 2016) a établi les mêmes standards quant à la précarité de l'emploi en Côte d'Ivoire. Le taux de chômage, qui a connu une baisse perceptible en trois ans, passant de 5,3 % en 2013 (ENSET 2013) à 2,8 % en 2016 (ENSESI 2016), s'est stagné à 2,9 % (ENE 2019) et garde les mêmes caractéristiques selon le milieu de vie, l'âge et le genre²⁹. Les emplois salariés informels (76,4 % dans l'ensemble), sont plus prégnants en zone rurale (82,9 %) qu'en zone urbaine (72,8 %), et se concentrent au niveau de la population jeune (95,6 % chez les 14-24 ans et 82,5 % chez les 25-35 ans), et chez les individus sans niveau (95,8 %) tout comme chez ceux ayant achevé au plus le niveau primaire (90,4 %). L'ENE 2019 estime à 107 748 FCFA le salaire moyen mensuel en Côte d'Ivoire, soit une augmentation d'un peu plus de 19 000 FCFA par rapport aux données de l'ENSET 2016. Par ailleurs, la proportion de salariés dont le salaire est inférieur au SMIG (60 000 FCFA) connaît une baisse de 8,2 points de pourcentage en passant de 43,8 % en 2016 à 35,6 % en 2019³⁰.

²⁹ Selon les données de l'ENSESI 2016 (page 12), « le taux de chômage est plus élevé à Abidjan (6,9 %) et dans les autres villes (3,4 %) et assez faible en milieu rural (0,9 %). Il est beaucoup plus important dans le groupe d'âges 14-24 ans (3,9 %) et dans une moindre mesure dans le groupe d'âge 25-35 ans (3,5 %) que le groupe de 36-59 ans (2,0 %) et les personnes de 60 ans et plus (1,0 %). Par ailleurs, il reste plus élevé chez les femmes (3,5 %) que chez les hommes (2,3 %) ».

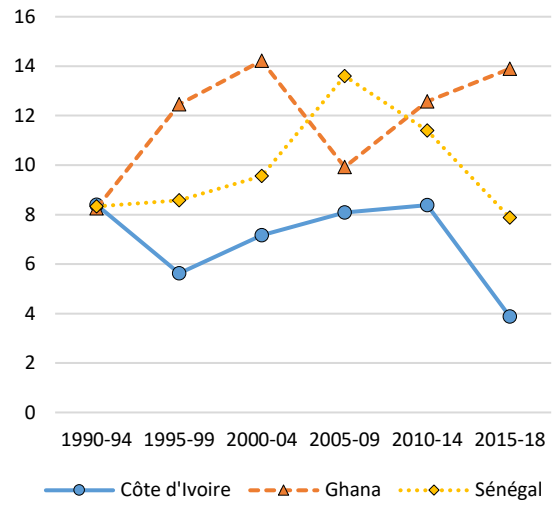
³⁰ Cette proportion atteint les 60% en milieu rural (32,4 % à Abidjan et 46,1 % dans les autres villes), plus élevée chez les femmes (59,8 %) par rapport aux hommes (39,4 %), les plus jeunes (73,9 % chez les 15-24 ans, 46,0 % chez les 25-35 ans, 27,1 % chez les 39-59 ans et 32,9 % chez les plus de 60 ans) et les personnes non instruites (62,4 % des individus sans instruction, 55,7 % des individus ayant un niveau d'étude primaire, 31,8 % des individus ayant un niveau d'étude secondaire et 14,6 % des individus ayant un niveau d'étude supérieur).

Figure 21: Statut dans l'emploi (%)



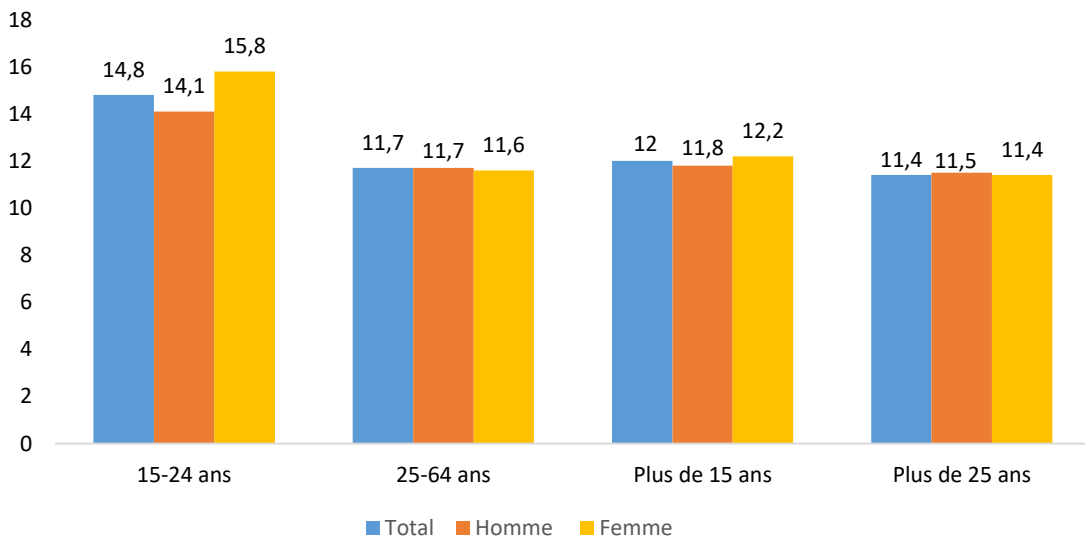
Source : ILOSTAT (2019)

Figure 22: Taux de chômage des jeunes (15-24 ans, %)



Source : ILOSTAT (2019)

Figure 23: Sous-emploi lié à la durée du travail selon le genre et la tranche d'âge en 2017 (%)



Source : Auteur à partir des résultats de l'ERI-ESI (2017)

4.3. Éducation et compétences

Le système éducatif ivoirien reste relativement peu efficace et performant. Le système éducatif ivoirien reste moins efficace³¹ que ceux des pays comme l'Afrique du Sud dont le nombre moyen d'années de scolarisation représente quasiment le double de celui de la Côte d'Ivoire (10 pour l'Afrique du Sud en 2017 contre 5,1 pour la Côte d'Ivoire sur la période 2015-2017). Cette efficacité limitée peut, entre autres, être attribuable à la baisse de priorisation dans les inputs d'éducation, qui ont historiquement affiché des tendances baissières par le passé. À titre d'exemple, les dépenses courantes (FCFA constants de 2007) d'éducation par jeune (6-15 ans) sont passées de 162 188 FCFA en

³¹ Un système éducatif efficace permet à tous les enfants de disposer des compétences et attitudes attendues (fixées par les programmes scolaires) en fin du cycle primaire. Dans le cas des évaluations PASEC, un système est considéré efficace lorsqu'il permet à tous les enfants, ou à une grande majorité d'entre eux, d'atteindre ces compétences de base afin de poursuivre sereinement une scolarité primaire et secondaire (PASEC, 2016).

1990 à 83 593 FCFA en 2007, soit une baisse de plus de 48 %. Au niveau de la dépense publique moyenne par élève, l'Etat de Côte d'Ivoire consacrait en moyenne 97 468 FCFA en 2014 contre 98 010 FCFA en 2006 au primaire (Financement de l'éducation en Côte d'Ivoire 2006-2015). La priorité pour l'éducation dans les dépenses courantes de l'Etat est passée, quant à elle, de 35 % des dépenses hors service de la dette en 1990 à environ 25 % en 2007 (PASEC, 2012). Les dépenses publiques consacrées à l'éducation ont légèrement ralenti passant de 4,67 %, en moyenne, entre 1990 et 2000 à 4,15 % entre 2001 et 2011 puis à 4,07 % entre 2012 et 2018. Elles représentaient 3,3 % du PIB en 2018 contre 6,8 % du PIB en 1992³².

Les données récentes issues du MICS5 (2016) révèlent un taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) de 47,2 % chez les femmes et de 63,8 % chez les hommes, avec une faible prévalence en milieu rural (27,3 % chez les femmes et 43,1 % chez les hommes), et chez les moins jeunes qui sont dans la tranche 20-24 ans (42,6 % chez les femmes et 58,0 % chez les hommes)³³. Selon les données de l'UNESCO, le taux d'analphabétisme des plus de 15 ans est, quant à lui, estimé à 52,8 % en 2018.

L'évolution du taux d'alphabétisation affichent une évolution irrégulière marquée par une hausse entre 1995 et 2004 et une baisse entre 2010 et 2014 (Figure 24), à cause du conflit post-électoral, qui a négativement impacté les performances socio-économiques globales de la Côte d'Ivoire. Toutefois, on relève une amélioration du taux brut de scolarisation (TBS) depuis la seconde moitié des années 1990 (Figure 25). Malgré une accélération plus faible que celle observée dans les pays comparateurs (Sénégal, Afrique du Sud), cette hausse rentre en cohérence avec le nombre moyen d'années de scolarisation des plus de 25 ans (Figure 26). En matière d'indicateurs d'éducation, l'écart par rapport à l'Afrique du Sud, qui a atteint les 100 %, est resté élevé depuis les années 1990.

Des efforts sont, par ailleurs, entrepris par le gouvernement en vue de garantir à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (ODD4). Ainsi, une loi sur la Scolarisation Obligatoire (PSO) des enfants de 6 ans et leur maintien dans le système éducatif jusqu'à l'âge de 16 ans a été adoptée par le gouvernement ivoirien. Cette mesure est soutenue par d'autres mesures importantes qui concernent la délivrance des extraits d'acte de naissance à des enfants en âge d'aller à l'école, la mise en œuvre du Plan stratégique d'accélération de l'éducation des filles (2015-2018), les cantines scolaires, la construction des infrastructures scolaires et des latrines en milieu scolaire notamment dans les zones rurales et le recrutement des enseignants pour l'amélioration de la scolarisation des enfants et de leur maintien à l'école.

³² Données de l'Institut de Statistique de l'Unesco, <http://data.uis.unesco.org/>

³³ Comme dans de nombreux pays, plusieurs niveaux sont à distinguer : l'enseignement préscolaire, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'enseignement supérieur. L'éducation et la formation relèvent de quatre ministères : le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), qui s'occupe de l'ensemble des niveaux de l'enseignement général ainsi que du préscolaire et de l'éducation non formelle ; le Ministère de la Promotion de la Femme, de la Famille et de la Protection de l'Enfant (MPFFPE), qui contribue au développement des programmes d'éducation parentale pour les enfants n'ayant pas encore l'âge d'entrer au préscolaire ou n'ayant pas la possibilité d'y entrer ; le Ministère d'État, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle (MEMEASFP), qui est en charge des formations professionnelles de niveau secondaire ; le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), qui est chargé de l'application de la politique du gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique (PASEC, 2016).

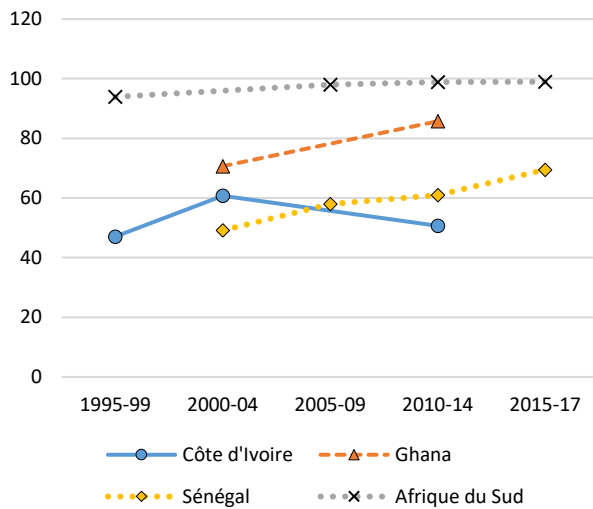
Les critères d'équité peinent à être observés. Le système est moins équitable³⁴ à l'endroit des filles, notamment lorsque le niveau d'éducation augmente, en effet, l'index de parité par sexe (IPS) pour le taux net de fréquentation (TNF) ajusté reste faible dans l'école secondaire (0,78) par rapport au primaire (0,93) (MICS5, 2016). L'analyse des critères d'équité du système d'éducation en Côte d'Ivoire peut s'apprécier avec un taux net d'accès à la première année du primaire en faveur des garçons (42,8 % contre 40,2 % pour les filles en 2014), malgré un taux de redoublement en légère diminution en faveur des filles (15,5 % contre 16 % chez les garçons). On note également un taux d'abandon cumulatif à la dernière année du primaire très élevé chez les filles depuis 2011, malgré un taux de transition effective de la dernière année du primaire à la première année du secondaire en constante augmentation (PASEC, 2016).

La main-d'œuvre a un niveau relativement moyen de compétence. L'évaluation du système éducatif ivoirien sous le double critère d'efficacité et d'équité amène à conclure que le pays accumule un grand retard. Selon le rapport du PASEC (2016), 82,7 % d'élèves n'atteignent pas le seuil « suffisant » en langue en début de scolarité³⁵. Cette proportion est de 66,2 % en mathématiques. Les élèves ivoiriens sont donc ainsi moins efficaces en début de scolarité que ceux du Burkina Faso, du Burundi et du Congo en langue, et ceux du Burkina Faso, du Burundi, du Congo, du Sénégal et du Cameroun en mathématiques. Selon la même enquête, 52,0 % et 73,1 % d'élèves ivoiriens n'ont pas atteint le seuil « suffisant » de compétence en langue et en mathématiques en fin de scolarité primaire, rendant le pays moins performant par rapport au Sénégal, au Bénin, au Burkina Faso, au Burundi et au Togo. Le système éducatif ivoirien, au vu de ces principales caractéristiques, propose des travailleurs dont 87,67 % ont des compétences moyennes. Le retard en matière de compétences élevées est assez notoire en comparant la Côte d'Ivoire à l'Afrique du Sud, qui affiche une performance près de 4 fois supérieure, même si les sujets à performance faible sont également plus nombreux dans ce dernier pays (Figure 27). Cette analyse appelle à mettre sur pied des structures de renforcement des compétences des jeunes, en investissant davantage dans l'enseignement secondaire et professionnel, mais aussi dans les filières d'ingénierie dans le supérieur.

³⁴ Un système éducatif équitable tend à réduire les inégalités de scolarisation et de réussite scolaire entre différents profils d'élèves, entre différents types d'écoles et entre régions. Une juste répartition des moyens éducatifs entre les régions et entre les écoles à l'intérieur des régions est un premier pas vers cet objectif (PASEC, 2016).

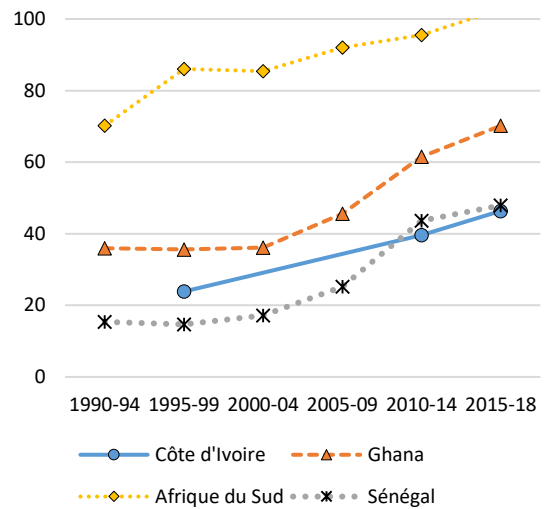
³⁵ Au-delà de ce résultat général, une autre étude (Enquête de Base des Cantines Scolaires – EBCS) réalisée en 2016 par le programme Mc Govern Dole (USDA) montre que seulement 13 % de filles et 16 % de garçons savent lire au CP2, ces proportions étant de 19 % et 25 % au CE1, respectivement. L'enquête s'est déroulée dans les régions du Bounkani, Gontougo, Bafing, Cavally, Poro, Bagoue et du Tchologo du 21 avril au 05 mai 2016.

Figure 24: Taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans)



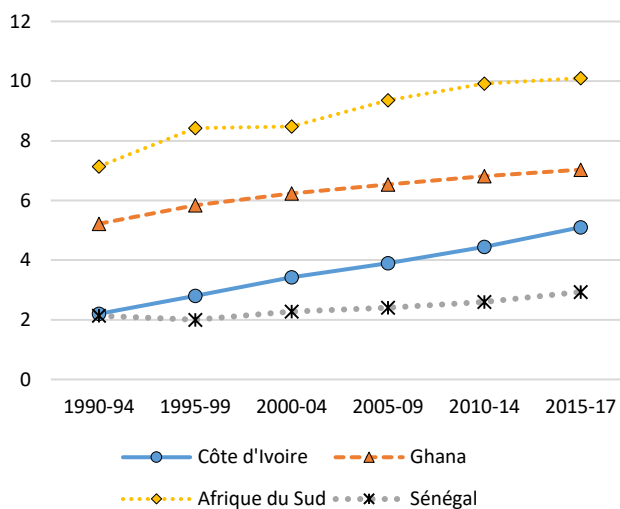
Source : Banque Mondiale-WDI (2019)

Figure 25: Taux brut de scolarisation dans le secondaire (%)



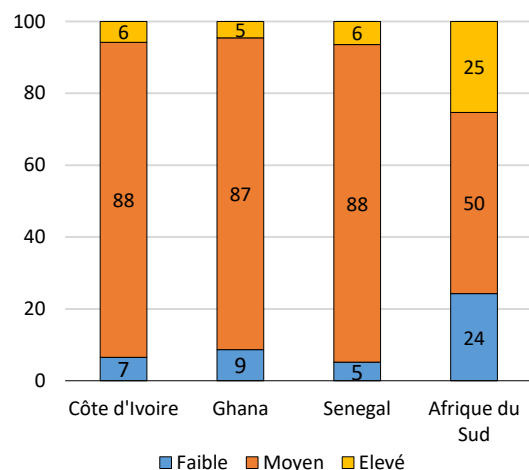
Source : Banque Mondiale-WDI (2019)

Figure 26: Nombre moyen d'années de scolarisation (25 ans et plus)



Source : UNDP-HDD (2019)

Figure 27: Niveau de compétences (2017, %)



Source : ILOSTAT (2019)

4.4. Résumé

L'emploi en Côte d'Ivoire reste caractérisé comme dans la plupart des pays en développement par une forte concentration dans les secteurs peu productifs, tout en étant moins décent. La mutation de la main-d'œuvre est faible entre les principaux secteurs économiques. Les secteurs primaire et tertiaire, qui occupent la quasi-totalité de la force de travail (environ 95 %), restent faiblement productifs et contributeurs à la valeur ajoutée par travailleur. Par ailleurs, les emplois indépendants dominent structurellement le paysage de l'emploi en Côte d'Ivoire, ce qui soutient le caractère précaire des conditions de travail. Le chômage touche particulièrement les jeunes, le milieu urbain, les femmes et les personnes instruites. Ainsi, la baisse durable du taux de chômage des jeunes, observée depuis 1990, tend à être contrariée par la stagnation du sous-emploi lié à la durée du travail (il était de 14,2 % en

2016). En effet, la proportion des individus qui sont prêts et disponibles à augmenter leur temps de travail parce que sous-utilisés est plus importante chez les femmes en général.

L'un des facteurs explicatifs des faibles performances du marché du travail ivoirien, serait le système éducatif. C'est un système éducatif qui, à cause de la tendance baissière observée dans les inputs d'éducation (dépenses, ...), reste moins performant sous le double critère d'efficacité et d'équité. C'est un système moins équitable à l'endroit des filles, notamment lorsque le niveau d'éducation augmente. En conséquence, les candidats à l'emploi sur le marché du travail ivoirien sont caractérisés par des compétences moyennes. Cette analyse appelle au renforcement des capacités des institutions du marché du travail à opérer des réformes visant à améliorer les conditions générales de travail. En ce qui concerne le système éducatif, il faut, pour renforcer les compétences des jeunes, investir davantage dans l'enseignement technique et professionnel dans le secondaire, mais aussi dans les filières d'ingénierie dans le supérieur.

5. Société

5.1. Dynamique démographique

La politique nationale de la population (PNP 2015-2025) intègre les interrelations entre les variables démographiques et les autres facteurs du développement et prend en compte les dimensions nouvelles de l'émergence dans les politiques et programmes nationaux. L'enjeu majeur de cette politique est de transformer le bonus démographique constitué par la forte croissance démographique en un Dividende Démographique, en rendant productifs les jeunes actifs pour stimuler l'épargne nationale et soutenir durablement la croissance économique (Office National de la Population, 2015).

Le processus de transition démographique se matérialise lentement à l'image de la baisse de la fécondité. Bien qu'il soit supérieur par rapport à celui des pays comme le Ghana et le Sénégal, le nombre moyen d'enfants par femme en Côte d'Ivoire est passé de 6,5 en 1990-1994 à 4,9 en 2015-2017 (Figure 28). Les estimations nationales issues du MICS5 (2016), qui établissent ce taux à 4,6 enfants en 2016, laissent entrevoir des disparités significatives selon la région géographique, le milieu de résidence, le niveau d'instruction de la mère, l'indice de bien-être économique et le groupe ethnique du chef de ménage. Les projections de l'INS situeraient ce taux à 4,43 enfants en 2020. Par ailleurs, selon les trois précédentes enquêtes démographiques et de santé, ce taux est en nette diminution : 5,7 enfants en 1994 (EDSCI-I), 5,2 enfants en 1998-1999 (EDSCI-II) et 5,0 enfants en 2011-2012 (EDS/MICS 2011-2012).

Les facteurs déterminants la dynamique démographique en Côte d'Ivoire sont nombreux. Le phénomène des grossesses précoces est très récurrent. Selon le RGPH de 2014, parmi les femmes âgées entre 15 et 19 ans : (i) 21,1 % ont déjà eu une naissance vivante ; (ii) 5 % sont enceintes d'un premier enfant ; (iii) 26,1 % ont commencé leur vie féconde ; (iv) 3,1 % ont eu une naissance vivante avant l'âge de 15 ans. Par ailleurs, la proportion de femmes âgées entre 20 et 24 ans ayant eu une naissance vivante avant l'âge de 18 ans est de 25,4 %. Tout comme pour le taux de fécondité, ces indicateurs manquent d'uniformité et restent sensibles à plusieurs critères de distribution³⁶. En ce qui concerne le recours aux méthodes contraceptives, la proportion des femmes habituées à ces dernières est faible et évolue très lentement. En effet, la prévalence contraceptive estimée à 11,4 % en 1994, est passée de 18,2 % en 2011-2012 à 22,5 % en 2020³⁷, soit une hausse de 4.3 points sur une décennie.

En outre, selon la MICS5 (2016), 84,5 % de femmes affirment ne pas avoir recours à une méthode de contraception, cette pratique (utilisation des méthodes contraceptives) étant moins utilisée dans la région du Nord-Ouest (94,7 %), dans les milieux ruraux en général (87,8 %), chez les femmes les plus jeunes – 15-19 ans – (92,3 %) et dans le groupe d'âge – 45-49 ans – (92,4 %), notamment chez celles qui n'ont pas d'enfants (96,1 %), qui n'ont aucun niveau d'instruction (88,1 %) et appartiennent à des ménages pauvres (90,2 %). Les autres indicateurs de fécondité³⁸ et de mortalité³⁹ contribuent aussi à l'explication des performances démographiques globales.

La structure par sexe et par âge de la population ivoirienne n'a pas fondamentalement changé depuis 1975. Avec 42 % des 0-14 ans en 2018, la Côte d'Ivoire se présente comme un pays ayant une population encore très jeune, les plus de 65 ans ne représentant que 2,5 % de la population. Les

³⁶ Ces critères sont : la région d'origine, le milieu de résidence, le niveau d'instruction de la femme, l'indice de bien-être économique et le groupe ethnique du chef de ménage.

³⁷ Rapport FP2020, PMA 2020

³⁸ Selon le MICS5, le taux brut de natalité est de 35,1 ‰, et le taux global de fécondité générale est de 154,7 ‰.

³⁹ Selon les projections faites par l'INS en 2017, le taux brut de mortalité est de 10,4 ‰ ; l'espérance de vie à la naissance est évaluée à 56,4 ans et le taux de mortalité infantile s'établit à 66,9 ‰.

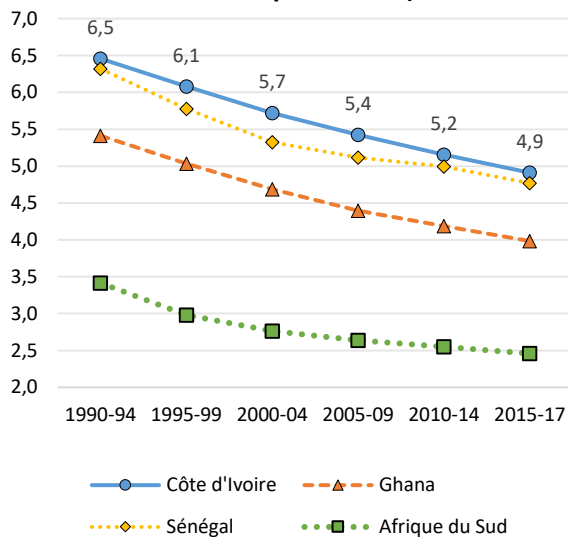
hommes constituent la majeure partie de la population, avec une proportion de 51,7 % de la population. Le taux de dépendance, évalué à 79,8 % en 2014, relève l'ampleur de la charge de la population active vis-à-vis de la population non active. La jeunesse de la population ivoirienne est une constante depuis la moitié des années 1970 (44,7 % selon le RGP 1975, 46,8 % selon le RGPH 1988 et 43,0 % selon le RGPH 1998), ce qui confirme les faibles mutations observées au niveau de la structure par sexe et par âge de la population ivoirienne (Figure 29). Cette caractéristique maintient le taux de dépendance à un niveau très élevé, même s'il a tendance à baisser avec le temps. Les projections de la Banque Mondiale (Figure 30) expliquent une faible dynamique à la baisse de ce taux de dépendance, qui n'a perdu en moyenne que 8 points depuis 1990.

L'urbanisation reste un défi majeur pour la Côte d'Ivoire, à cause de son caractère non planifié et générateur de bidonvilles. La population urbaine s'est multipliée de 5,3 fois en 40 ans (RGPH 2014). Selon les projections de l'INS, le taux d'urbanisation de la Côte d'Ivoire se situerait à 51,6 % en 2017. Ce taux est en cohérence avec une population en perpétuelle croissance. Toutefois, les conditions de vie des ivoiriens dans les villes se sont dégradées avec le temps. La pauvreté en zone urbaine connaît une augmentation constante (24,5 % en 2002, 29,5 % en 2008 et 35,9 % en 2015). La proportion de personnes vivant dans les bidonvilles est passée de 53,4 % en 1990-94 à 56,6 % en 2005-2009 (Figure 31). Le passage de ce taux à 56 % en 2010-2014 marque un point de retournement qui devrait s'inscrire dans la durée pour transformer le paysage urbain de la Côte d'Ivoire. Les écarts restent moins favorables face aux pays comme le Ghana et le Sénégal qui affichent une réduction de la proportion de personnes vivant dans les bidonvilles, depuis la seconde moitié des années 1990.

Les défis soulevés par les tendances lourdes⁴⁰ de la population ivoirienne interpellent le décideur à renforcer les acquis en matière de dynamique démographique et à prendre des mesures complémentaires pour finaliser la transition démographique et engager définitivement la Côte d'Ivoire dans le chemin de l'émergence.

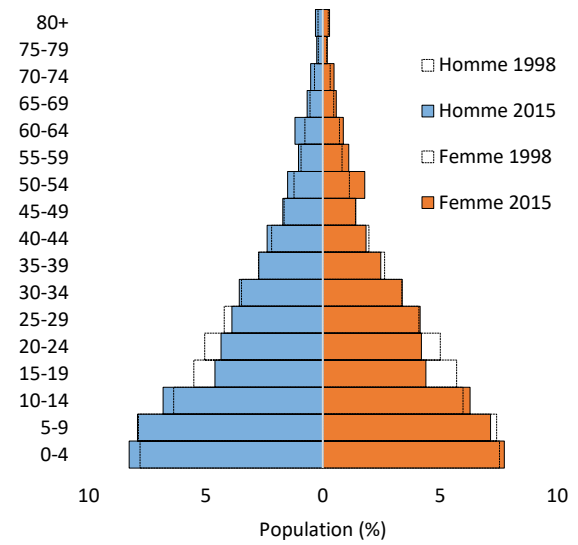
⁴⁰ Entre 1975 et 2014 (soit environ 40 ans), la population ivoirienne s'est multipliée par 3,4 ; la densité de population est passée de 20,8 à 70,3 hab/km² ; le taux d'urbanisation est passé de 32 % à 50,3 % ; le rapport de masculinité est passé de 107,4 à 106,8 ; le taux de dépendance est passé de 88,1 à 79,8.

Figure 28: Taux de fécondité (nombre d'enfants par femme)



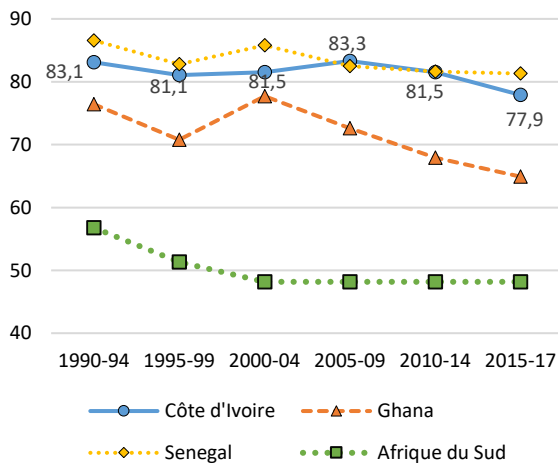
Source : Banque Mondiale – WDI (2019)

Figure 29: Répartition par sexe et par âge de la population (1998 et 2014)



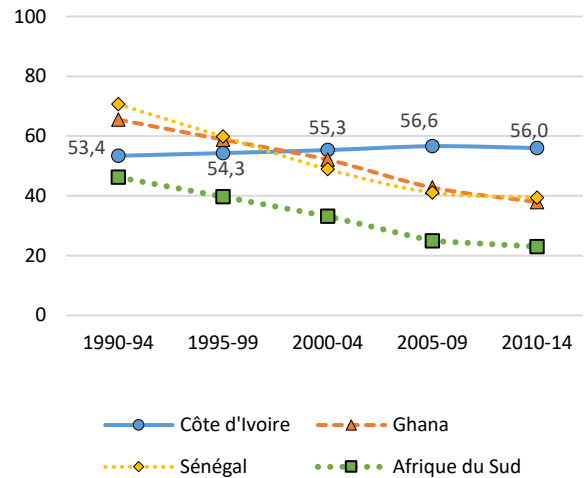
Source : RGPH (1998 et 2014)

Figure 30: Taux de dépendance des jeunes (moins de 15 ans)



Source : UNDESA-WPP (2019)

Figure 31: Population vivant dans les bidonvilles (% de la population urbaine)



Source : Banque Mondiale – WDI (2019)

5.2. Santé

La politique de santé de la Côte d'Ivoire est définie dans le Plan National de Développement -Sanitaire (PNDS)⁴¹ 2016-2020, lui-même aligné sur le PND 2016-2020. A l'image des pays de la CEDEAO, la Covid-19 a mis à rude épreuve le système de santé ivoirien caractérisé par un niveau d'investissement relativement faible (les dépenses courantes de santé de la Côte d'Ivoire représentaient 4,5 % du PIB en 2017) et par un ratio personnel de santé-population faible établi à 0,23 en 2014 et en deca des normes de l'Organisation Mondiale de la Santé. Ces caractéristiques appliquées au contexte actuel de la pandémie de coronavirus pourraient entraîner une morbidité et peut-être une mortalité plus élevée et réduire les efforts déjà engrangés.

La prévalence de la malnutrition est élevée par rapport aux pays pairs comme le Ghana et le Sénégal.

La malnutrition, cause principale du retard de croissance chez les enfants, a connu un léger fléchissement après une hausse d'un point entre la première moitié des années 1990 et la seconde moitié de la même décennie. Toutefois, le taux de prévalence reste important par rapport aux pays comme le Sénégal ou le Ghana qui ont des scores de plus en plus encourageants avec le temps (Figure 32). La condition de santé des enfants en Côte d'Ivoire s'explique sans doute en majeure partie par les habitudes nutritionnelles des ménages. Les indices anthropométriques calculés dans la MICS5 (2016) relèvent que les taux de prévalence pour l'insuffisance pondérale (12,8 %), le retard de croissance (21,6 %), l'émaciation (6 %) et l'obésité (1,5 %) restent significatifs. La prévalence de ces indices, plus marquée chez les garçons, est également récurrente en zone rurale et chez les ménages les plus pauvres. L'une des causes pertinentes est l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE). Selon l'enquête MICS5, seuls 26 % d'enfants de 6-23 mois ont reçu une diversité alimentaire minimale, seuls 47,7 % ont reçu une fréquence minimum de repas et seuls 12,5 % ont bénéficié d'un régime alimentaire acceptable.

L'espérance de vie à la naissance (EV) s'améliore malgré les conditions de santé relativement difficiles.

La récurrence des maladies augmente avec le temps. En effet, la perte réelle d'espérance de vie (différence entre l'espérance de vie ajustée à la santé- EVAS- et EV) lorsqu'on tient compte des conditions de santé (EVAS⁴² ou HALE en anglais) est croissante dans le temps. Cette perte en termes d'années est passée de 6,1 ans en 2000 à 6,3 ans en 2016 (Figure 33). En d'autres termes, les ivoiriens vivent plus longtemps, mais en moyenne en moins bonne santé. Le taux de mortalité infantile a diminué depuis 2005, mais à des proportions différentes selon la tranche d'âge (84 à 60 ‰ chez les 0-4 ans, 86 à 71 ‰ chez les 5-9 ans et 89 à 77 ‰ chez les 10-14 ans) (Figure 34). Par ailleurs, la distribution du fardeau de la maladie par cause laisse entrevoir une prédominance des maladies infectieuses, parasitaires, néonatales et nutritionnelles (MIPMN) à hauteur de 65 %, prévalence qui reste dans les mêmes proportions qu'au Sénégal (64 %) et au Ghana (60 %). Cette prévalence est de 3 % en Russie, 7 % en Chine et 12 % au Brésil, considérés comme les meilleurs performeurs des BRICS, même si les

⁴¹ Le PNDS 2016-2020 se fonde sur les orientations stratégiques de la Santé retenues dans le PND 2016-2020 et vise à améliorer l'état de santé et le bien-être des populations. À cet effet, 06 axes d'intervention ont été définis et devront être atteints : (i) la Gouvernance et le leadership du secteur de la santé sont renforcés à tous les niveaux de la pyramide sanitaire; (ii) le financement interne et externe du système de santé est amélioré; (iii) l'offre de service de qualité est disponible et l'utilisation est augmentée ; (iv) la morbidité et la mortalité liées aux principales maladies sont réduites d'ici 2020 de 50% ; (v) la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes est améliorée d'ici 2020 est réduite de 50% ; (vi) la prévention et la promotion de la santé sont renforcées. La vision du PNDS 2016-2020 est : « *Un système de santé performant, intégré, responsable et efficient, garantissant à toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire en particulier les personnes les plus vulnérables, un état de santé optimal pour soutenir la croissance et le développement durable du pays vers l'atteinte de l'émergence en 2020* ».

⁴² L'EVAS est une estimation du nombre moyen d'années qu'une personne devrait vivre en bonne santé, excluant donc les années vivant avec une maladie, une blessure ou un handicap.

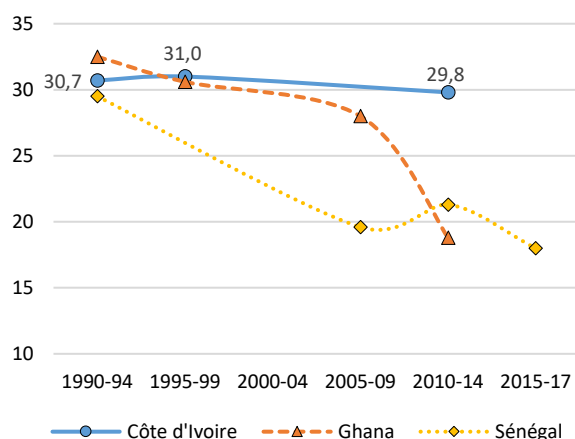
autres causes (maladies non déclarées – MND et blessures) sont non moins importantes selon l’OMS (Figure 35). Cette faible performance de la Côte d’Ivoire pour cette catégorie de maladies expose les lacunes du système de santé, qui devrait connaître plusieurs réformes selon le PNDS 2016-2020 et le Programme social du gouvernement (PSgouv) 2019-2020.

À cet effet, la politique de santé a porté sur six (06) objectifs majeurs : (i) le renforcement de la gouvernance et du leadership du secteur de la santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire ; (ii) l’amélioration du financement interne et externe du système de santé ; (iii) la disponibilité de l’offre d’un service de qualité ainsi que l’augmentation de son utilisation ; (iv) la réduction de 50 % de la morbidité et la mortalité liées aux principales maladies d’ici 2020 ; (v) l’amélioration d’ici 2020 de la santé de la mère, du nouveau-né, de l’enfant, des adolescents et des jeunes ; (vi) le renforcement de la prévention et la promotion de la santé. Les investissements, qui représentent 22,6 % du budget total⁴³, se chiffrent à 539 949 132 FCFA, soit 487 832 749 FCFA pour la construction et/ou la réhabilitation et 52 116 383 FCFA pour l’équipement (PNDS 2016-2020). Les indicateurs de suivi-évaluation montre depuis 2008 des avancées significatives dans le domaine, à travers la restauration et la mise à niveau en janvier 2018 de huit hôpitaux de référence, soit trois Centres hospitaliers régionaux (CHR) et cinq hôpitaux généraux pour 100 milliards de FCFA. Depuis l’adoption d’un projet de loi portant orientation de la politique de santé publique en Côte d’Ivoire le 05 avril 2018, plusieurs autres actions et non des moindres sont à relever, entre autres l’arrivée de 2000 agents pour renforcer les effectifs, les mesures de gratuité ciblées, le lancement de la phase de généralisation de la Couverture Maladie Universelle (CMU)⁴⁴, la signature d’un partenariat avec l’UNICEF pour la vaccination contre la tuberculose.

⁴³ Le fonctionnement pèse pour 77,4 % de l’enveloppe globale, soit 1 851 729 775 FCFA. Les frais de personnels représentent 809 949 780 FCFA. Les médicaments, vaccins et consommables sont évalués à 882 930 206 FCFA et la gestion administrative représente 158 849 789 FCFA (PNDS 2016-2020).

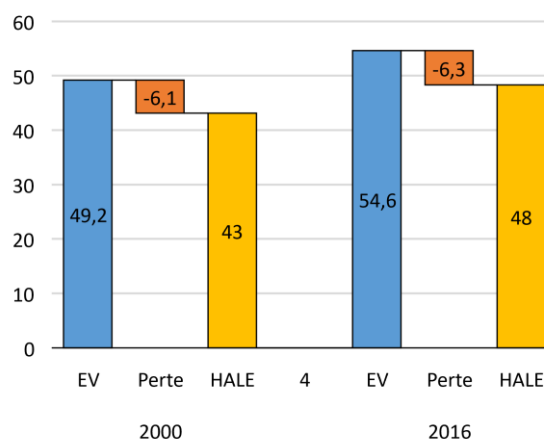
⁴⁴ Pour plus de détails, voir le Programme social du gouvernement (PSgouv) 2019-2020.

Figure 32: Prévalence du retard de croissance (%)



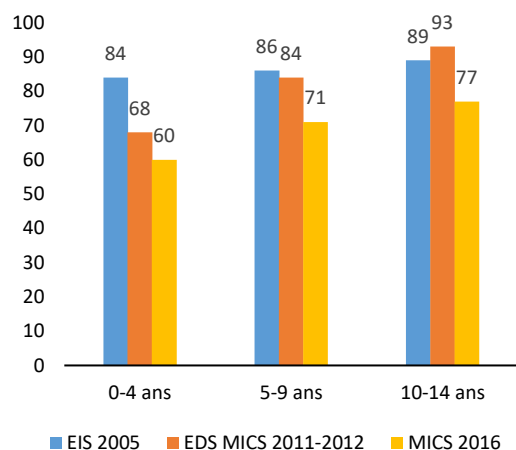
Source: The DHS Program STATcompiler (2019)

Figure 33: Espérance de vie (EV) et HALE⁴⁵ (années)



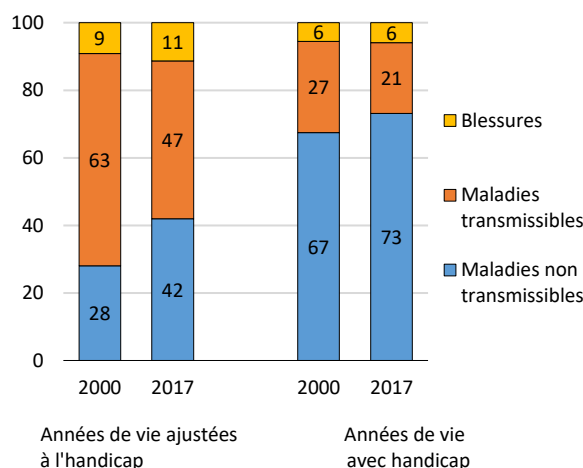
Source: WHO (2019)

Figure 34: Taux de mortalité infantile



Source : INS (EIS 2005 ; MICS-EDS 2011-2012 ; MICS 2016)

Figure 35: Fardeau des maladies par cause



Source : WHO (2019)

5.3. Pauvreté et inégalités

Le taux de pauvreté⁴⁶, qui a historiquement connu une forte accélération entre 1985 (10 %) et 2008 (48,9 %), observe une légère atténuation ces dernières années. L'enquête harmonisées des conditions de vie des ménages dans les pays de l'UEMOA (EHCVM-UEMOA, 2018-2019) a estimé le taux de pauvreté à 39,4 % en Côte d'Ivoire. Comme dans la plupart des pays d'Afrique, la pauvreté est plus rurale (56,8 %) qu'urbaine (35,9 %). Toutefois, une approche dynamique laisse observer une diminution en zone rurale (62,5 % en 2008) et une augmentation constante en zone urbaine (24,5 % en 2002, 29,5 % en 2008 et 35,9 % en 2015). Des facteurs explicatifs de cette évolution se retrouvent dans la faible maîtrise de la dynamique démographique, le décrochage du système éducatif et la faible modernisation de l'appareil productif. Ces facteurs ont favorisé l'émergence de

⁴⁵ Health Adjusted Life Expectancy.

⁴⁶ Les études relatives à la pauvreté en Côte d'Ivoire se basent sur un seuil relatif de pauvreté constant en termes réels de 75 000 F CFA en 1985 et équivalent à 269 075 F CFA en 2015 (ENV 2015).

générations entières sans création des conditions de leur intégration sociale (réformes dans l'éducation, la planification familiale), ce qui a causé l'inadéquation structurelle entre la croissance de la population et la capacité du système socio-économique à absorber les chocs de toute nature induite par cette dynamique de population.

Quelques arguments sociopolitiques complètent cette analyse économique. En effet, les séquences des crises sociopolitiques auraient accentué le taux de pauvreté, le nombre de régions au sein desquelles la moitié de la population était pauvre ayant doublé, passant de 4 régions en 2002 à 8 régions en 2008. Ce nombre est passé à 6 régions en 2015, ce qui justifie la récente évolution. Par ailleurs, selon la Banque Mondiale, la baisse de l'extrême pauvreté au seuil de 1,90 \$ (29,1 % en 2008 et 28,2 % en 2015) s'est accompagnée par la hausse (compensation) des pauvres évalués au seuil de 3,20 \$ (56,5 % en 2002, 57,1 % en 2008 et 57,4 % en 2015) (Figure 36). Au total, la distribution des niveaux de pauvreté, bien qu'en faveur des non pauvres (43 %), affiche des proportions importantes pour l'extrême pauvreté (28 %) et la pauvreté modérée (29 %). Cette situation invite à une curiosité face aux performances des pays tels que le Brésil (92 % de non pauvres, 5 % de pauvres modérés et 3 % d'extrême pauvreté) et la Chine (93 % de non pauvres, 6 % de pauvres modérés et 1 % d'extrême pauvreté), qui sont les plus performants des BRICS (Figure 37). Vu sous l'angle monétaire, les déterminants empiriques les plus significatifs de la pauvreté sont la taille du ménage, le genre (le fait que le chef du ménage soit un homme a un impact positif sur le niveau de vie du ménage), l'appartenance du chef de ménage au secteur agricole, le faible niveau d'éducation du chef de ménage, l'âge (élevé) du chef de ménage (ENV 2015).

Les inégalités sont restées constantes et significatives depuis le début des années 1990. La proportion de revenu détenue par les 20 % les plus riches est restée proche de 50 %. À l'opposé, seuls 6 % de la richesse nationale reviennent au quintile le plus pauvre (Figure 38). Cette distribution, si elle persiste, pourrait ralentir l'émergence notée d'une classe moyenne⁴⁷ capable de consommer les biens durables. En d'autres termes, les riches s'enrichissent davantage et les pauvres s'appauvrissent davantage eu égard à la faiblesse des mécanismes (déployés) de répartition de la richesse nationale. Cette analyse est sous-tendue par la structure des dépenses de consommation des ménages, dont les aliments (45,6 %), le logement (16,1 %) et le transport (11,5 %) occupent les postes les plus importants. Les biens de consommation durables occupent le dernier poste avec un coefficient budgétaire de 0,8 % (ENV 2015). Par ailleurs, la baisse des dépenses moyennes par tête observée entre 2002 (461 243 FCFA) et 2008 (342 730 FCFA) a enregistré une hausse en 2015 (386 215 FCFA).

Cette dynamique a causé de manière globale un resserrement de l'écart entre les revenus des 10 % les plus riches et des 10 % les plus pauvres, le rapport entre les deux groupes étant passé de 23,92 en 2002 à 15,09 en 2008, puis à 13,66 en 2015 (ENV 2015). En matière de consommation, on relève une augmentation des parts dans le temps des huit premiers déciles entre 2002 et 2008, mais cette augmentation ne transforme pas structurellement le visage des inégalités en Côte d'Ivoire. À titre d'exemple, aucun des cinq déciles les plus pauvres n'a doublé son poids dans la consommation globale⁴⁸ entre 2002 et 2008. En cohérence avec les analyses, l'indice de Gini est resté historiquement élevé en Côte d'Ivoire, augmentant de 1992 à 2008 (39,4 à 43,2), mais baissant en 2015 (41,5).

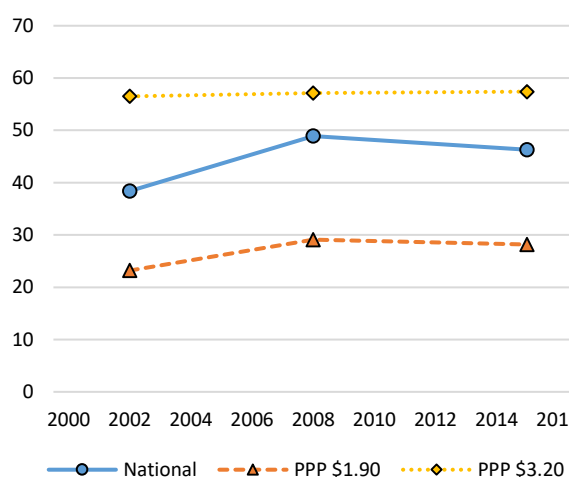
⁴⁷ Classe moyenne estimée à 26% de la population en 2018, file:///C:/Users/ADiouf/Downloads/Le%20r%C3%A9veil%20des%20classes%20moyennes%20ivoiriennes_Berrou_Darbon_Bekelyncq_Bouquet_Cl%C3%A9ment_Combarnous_Rougier.pdf

⁴⁸ La part du 1^{er} décile est passée de 1,7 % en 2002 à 2,7 % en 2015 ; la part du 2^{ème} décile est passée de 2,8 % en 2002 à 4,5 % en 2015 ; la part du 3^{ème} décile est passée de 3,6 % en 2002 à 5,5 % en 2015 ; la part du 4^{ème} décile est passée de 4,5 % en 2002 à 6,2 % en 2015 ; la part du 5^{ème} décile est passée de 5,5 % en 2002 à 7,4 % en 2015 (ENV 2015).

Toutefois, cette baisse, similaire à celle du Ghana, est moins lente que dans certains pays émergents⁴⁹ (Figure 39).

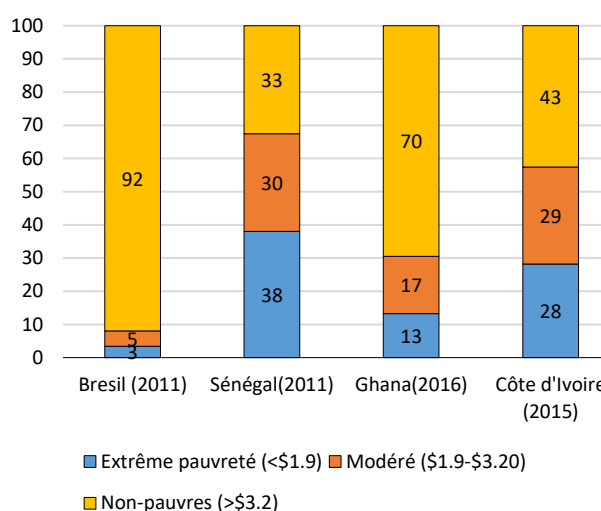
De manière globale, les femmes semblent être marginalisées en matière d'éducation et d'emploi. Toutefois, la parité homme/femme a évolué depuis le milieu des années 2000 pour certains indicateurs comme la participation à la force de travail, le taux brut de scolarisation et le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans. Les domaines dans lesquels la parité n'a pas assez évolué sont le statut d'employé(e) et le niveau de compétences sur le marché du travail, l'indice n'ayant pas franchi le seuil de 0,5. Sur la période considérée, le seul domaine dans lequel les femmes conservent un avantage comparatif par rapport aux hommes est l'espérance de vie ajustée à la santé (EVAS), dont l'indice est établi à 1,03 depuis 2000 (Figure 40). Les données nationales relatives au bien-être subjectif confirment ces tendances notamment en matière de revenu, d'éducation et d'emploi. Les résultats de la MICS5 (2016) révèlent que 29,2 % de femmes de 15 à 24 ans sont scolarisés ; 29,4 % travaillent et 31,8 % affirment avoir un revenu. Comparées aux hommes de la même tranche d'âge, ces proportions sont estimées à 44,8 %, 43,2 %, 43,7 % respectivement.

Figure 36: Proportion du nombre de pauvres (%)



Source : Banque Mondiale – WDI (2019)

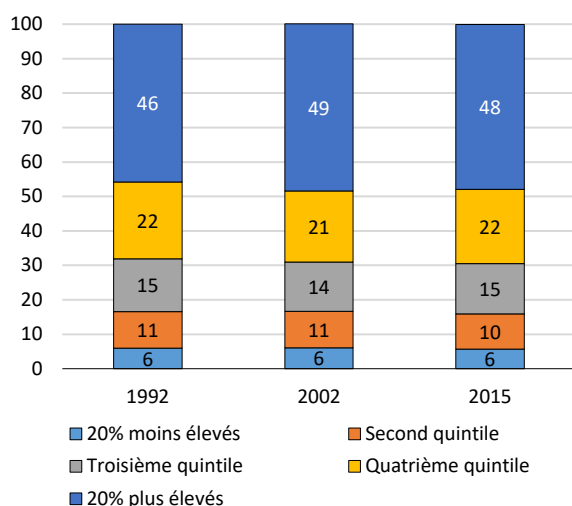
Figure 37: Niveau de pauvreté (% PPA, 2011)



Source : Banque Mondiale – WDI (2019)

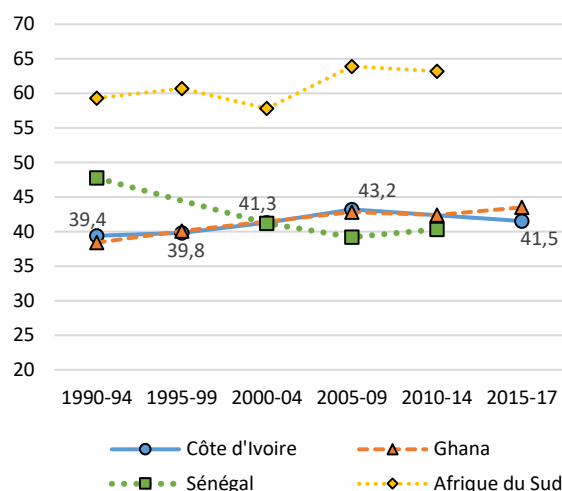
⁴⁹ En Russie par exemple l'indice de Gini est passé de 48 en 1993 à 38 en 2015

Figure 38: Distribution du revenu par quintiles (%)



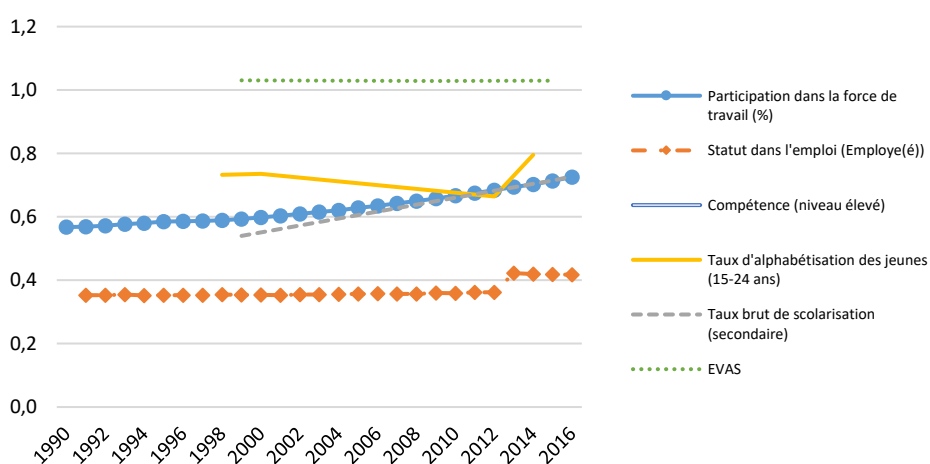
Source : Banque Mondiale – WDI (2019)

Figure 39: Indice de Gini



Source : Banque Mondiale – WDI (2019)

Figure 40: Indice de parité de genre



Source : Banque Mondiale – WDI (2019), ILOSTAT (2019)

5.4. Résumé

La société ivoirienne est caractérisée par une stabilité du taux de croissance démographique combinée à une baisse continue du taux de fécondité, des conditions de santé généralement précaires et une augmentation historique de la pauvreté, avec toutefois un fléchissement observé depuis la fin de la crise socio-politique en 2011. La baisse de la fécondité, qui accompagne le processus de transition démographique reste supérieure par rapport à celle des pays comme le Ghana et le Sénégal. Toutefois, la population ivoirienne est en constante augmentation, cette dynamique étant expliquée par la population relativement jeune, le phénomène des grossesses précoces et le faible recours aux méthodes contraceptives, 84,5 % de femmes affirmant ne pas avoir recours à une méthode de contraception. Par conséquent, la structure par sexe et par âge de la population ivoirienne, caractérisée par sa forte jeunesse, n'a pas fondamentalement changé depuis près de 40 ans, ce qui maintient le taux de dépendance à un niveau très élevé.

L'urbanisation reste un défi majeur pour la Côte d'Ivoire. La population urbaine s'est multipliée de 5,3 fois en 40 ans pour un taux d'urbanisation de 51,6 % en 2017 entraînant une dégradation des conditions de vie des ivoiriens dans les villes avec le temps, la pauvreté en zone urbaine connaît une augmentation constante (24,5 % en 2002, 29,5 % en 2008 et 35,9 % en 2015).

En matière de santé, des efforts d'amélioration sont nécessaires, en effet, on relève de faibles performances par rapport aux pays comme le Ghana et le Sénégal, qui possèdent une faible prévalence de la malnutrition par rapport à la Côte d'Ivoire. Toutefois, cette principale cause du retard de croissance chez les enfants a connu un léger fléchissement après une hausse d'un point entre la première moitié des années 1990 et la seconde moitié de la même décennie. En outre, les mauvaises conditions de vie freinent l'augmentation de l'espérance de vie. À cause de la récurrence des maladies dans le temps, la perte réelle d'espérance de vie est croissante entre 2000 (6,1 ans) et 2016 (6,3 ans).

La dernière enquête sur le niveau de vie des ménages (ENV 2015) a estimé le taux de pauvreté à 46,3 % en 2015 en Côte d'Ivoire. Comme dans la plupart des pays d'Afrique, la pauvreté reste un phénomène rural, jeune et féminin. Historiquement, les séquences des crises sociopolitiques auraient accentué le taux de pauvreté, le nombre de régions au sein desquelles la moitié de la population était pauvre ayant doublé, passant de 4 régions en 2002 à 8 régions en 2008. Ce nombre est passé à 6 régions en 2015, ce qui justifie la récente évolution. Selon le profil de pauvreté établi à partir de ENV 2015, les principaux déterminants de la pauvreté monétaire sont liés aux caractéristiques des ménages (la taille du ménage) et du chef de ménage (son genre, son appartenance au secteur d'activité, son niveau d'éducation et son âge). Corrélativement à ces conditions de pauvreté, les inégalités sont restées constantes et significatives depuis le début des années 1990. La proportion de revenu détenue par les 20% les plus riches est restée proche de 50 %. À l'opposé, seuls 6 % de la richesse nationale reviennent au quintile le plus pauvre. De manière globale, les femmes semblent être marginalisées en matière d'éducation et d'emploi. Toutefois, la parité homme/femme a évolué depuis le milieu des années 2000 pour certains indicateurs comme la participation à la force de travail, le taux brut de scolarisation et le taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans.

Messages clés

Le passage d'une économie de rente à une économie de production est l'une des conditions pour transformer structurellement la Côte d'Ivoire. En effet, depuis les indépendances, l'économie ivoirienne est restée fortement spécialisée sur l'exploitation de son capital naturel. Cette spécialisation sur l'exploitation des dotations naturelles n'est pas propice à l'impératif d'une économie compétitive justifiant d'une bonne insertion dans les chaînes de valeurs mondiale et régionale .

La réduction du risque politique, associée à la consolidation de la bonne gouvernance et la mise en place des institutions efficaces pourrait accroître l'attractivité du pays grâce à un climat des affaires amélioré sur la période récente. Les récentes performances de la Côte d'Ivoire en matière de facilité à faire les affaires après la relance post crise de 2011 en attestent. Pour ce qui est du marché du travail notamment, le renforcement des institutions pourrait encadrer et améliorer la productivité des travailleurs compétents.

Exploiter les avantages comparatifs révélés (ACR) permet d'accroître les opportunités de diversification de la Côte d'Ivoire. Pour être compétitif, le pays devra identifier et exploiter durablement ses avantages comparatifs. Les estimations évaluent près de 60 produits exportés pour lesquels la Côte d'Ivoire détient un avantage comparatif révélé (CID, 2020). Subséquemment au message précédent, les nouveaux investissements devraient s'orienter vers ces niches, dans l'optique d'y positionner la Côte d'Ivoire parmi les pays leaders. Le rôle du Centre de Promotion des Investissements devrait être capital à cet effet. Une politique active d'attractivité ciblée devrait donc être déployée. Pour accompagner de telles mesures, le code des investissements devrait prévoir des mesures incitatives, et d'autres mesures telles que l'accès au financement et la garantie des droits de propriété devraient être prises comme engagements.

La modernisation de l'appareil de production à travers les avancées du développement technologique pourrait contribuer à opérer le saut qualitatif attendu en matière de transformation structurelle. Un appareil de production moderne rime avec la déconnexion des méthodes traditionnelles d'exploitation au profit d'un modèle industriel. Ledit modèle entretenu par une spécialisation plus importante de l'appareil de production permet d'augmenter progressivement et significativement le PIB industriel, ce qui nécessite d'augmenter la main-d'œuvre employée dans ce secteur. Dans cette perspective, l'investissement conséquent en recherche et développement et en formation professionnelle permettrait d'assurer une augmentation de la force de travail dans les secteurs/branches à forte valeur ajoutée. Ainsi, la durabilité de ce processus permet d'inscrire la Côte d'Ivoire sur le sentier de la modernité, avec une économie spécialisée sur les biens manufacturés, dominée par des emplois formels et décents, une économie diversifiée, compétitive et durablement insérée dans le commerce international.

Investir quantitativement et qualitativement dans le capital humain pourrait accompagner et soutenir la dynamique de l'émergence économique de la Côte d'Ivoire. Une telle mesure consiste à placer l'homme au centre du processus de transformation structurelle. Pour y parvenir, il faudrait concevoir et mettre en œuvre une politique de renforcement du système éducatif en mettant sur pied des programmes et actions à même d'améliorer la performance globale à travers le double critère d'efficacité/équité. Par ailleurs, l'intégration des TIC dans les *process* d'apprentissage renforcerait la modernisation et donc la performance globale du système. L'investissement quantitatif et qualitatif dans le capital humain nécessite d'adapter les compétences aux besoins du marché du travail, en misant sur les filières professionnelles et techniques dans l'enseignement secondaire, puis sur les filières d'ingénierie dans l'enseignement supérieur. Cette spécialisation du système éducatif a été l'un des piliers de la transformation structurelle dans la plupart des pays comme la Malaisie et la Corée du Sud. Le volet éducatif du capital humain devrait aussi être complété par des actions sanitaires, à travers

la modernisation des structures de soins, le déploiement de la Couverture Maladie Universelle (CMU), entre autres.

La lutte contre la pauvreté passe par la maîtrise de la dynamique démographique et la création d'opportunités économiques. La pauvreté reste peu sensible à la dynamique de croissance. Accélérer la lente transition démographique devrait générer un dividende qui se transformerait en bonus à travers la création et l'exploitation optimale de la fenêtre d'opportunités ouverte. Par ailleurs, la politique de lutte contre la pauvreté devrait s'accompagner des mesures efficaces de redistribution qui s'attaquent aux inégalités (qui n'ont que très peu baissées), ce qui permettra l'émergence d'une classe moyenne capable de consommer les biens durables.

Références bibliographiques

- ARTCI (2017), Statistiques du marché des télécommunications en Côte d'Ivoire, <http://www.artci.ci/>.
- Banque Mondiale (2018), *Situation économique en Côte d'Ivoire : Pour que demain ne meure jamais : La Côte d'Ivoire face au changement climatique*, Groupe de la Banque Mondiale.
- Banque Mondiale (2019a), World Development Indicators (WDI), <https://databank.banquemondiale.org/data/source/world-development-indicators#>.
- Banque Mondiale (2019b), World Integrated Trade Solution (WITS), <https://wits.worldbank.org>.
- BCEAO (2017), *Balance des paiements et position extérieure globale de la Côte d'Ivoire au titre de l'année 2016*, Direction Nationale pour la Côte d'Ivoire / Secrétariat du Comité, Avenue Abdoulaye FADIGA.
- CAPEC (2014), Les moteurs de la croissance et l'ouverture commerciale en Côte d'Ivoire, Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique / African Capacity Building Foundation (ACBF).
- Center for International Development - CID (2019), Atlas of Economic Complexity, Harvard University, <https://atlas.media.mit.edu/fr/profile/country/civ/>.
- Centre de développement de l'OCDE (2017a), Suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire, Rapport d'avancement N°1, www.oecd.org/fr/dev.
- Centre de développement de l'OCDE (2017b), Suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire, Rapport d'avancement N°2, www.oecd.org/fr/dev.
- Centre de développement de l'OCDE (2018), Suivi de la mise en œuvre des réformes vers l'émergence de la Côte d'Ivoire, Rapport d'avancement N°3, www.oecd.org/fr/dev.
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) (2019), www.cepici.gouv.ci/.
- CNUCED (2019), UNCTADSTATS, <https://unctadstat.unctad.org/FR/>.
- CREDENTO (2019), Country risk and insights, consulté le 12 janvier 2019, <https://www.credendo.com/country-risk>.
- FAO (2019), FAOSTAT, <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QC>.
- IMF (2018), Staff report for the 2018 Article IV consultation and third reviews under the arrangement under the Extended Credit Facility and extended arrangement under the Extended Fund Facility, and request for modification of a performance criterion, IMF Country Report No. 18/182.
- INS (2000), Enquête à Indicateurs Multiples (MICS 2000), <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2005), Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015), <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2005), Enquête sur les Indicateurs du Sida (EIS), http://www.ins.ci/EDS%20&%20MICS/EIS2005_Rapport_final.pdf.
- INS (2012), Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples (MICS-EDS 2011-2012), <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2013), Enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des Enfants (ENSETE 2013), <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2014), Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014, <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2016a), Enquête à Indicateurs Multiples (MICS5 2016), <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2016b), Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel (ENSESI 2016), <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2018a), Compte nationaux trimestriels – 2^{ème} trimestre 2018 : une croissance continue, Ministère du plan et de développement, Direction Nationale de la Comptabilité – INS, <http://www.ins.ci/n/>.
- INS (2018b), Tableau de Bord (TBSE) Octobre 2018, Direction des Statistiques des Entreprises et de la Conjoncture Économique (DSECE), <http://www.ins.ci/n/>.
- INS et ORC Macro (2001) Enquête Démographique et de Santé, Côte d'Ivoire 1998-1999. Calverton, Maryland USA : Institut National de la Statistique et ORC Macro.
- Ministère d'État, Ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle (2013), *Document de stratégie de relance de l'Emploi*.

Ministère d'État, ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la solidarité (2012), Principaux axes de la Politique nationale de l'emploi, www.directiongeneraleemploi.ci/.

Ministère d'État, ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la solidarité (2013), Document de stratégie de relance de l'Emploi, www.directiongeneraleemploi.ci/.

Ministère de l'emploi et de la protection sociale (2016), Politique nationale de l'emploi 2016 – 2020, Document de cadrage, Version provisoire.

Ministère de l'emploi et de la protection sociale (2017), Tableau de bord d'emploi.

Ministère de la santé et de l'hygiène publique (2016), Plan National de Développement Sanitaire 2016-2020.

Ministère des finances (2018), Note sur la situation économique en Côte d'Ivoire 2017-2018.

Observatory of Economic Complexity (OEC) (2019), What does Côte d'Ivoire export? (2016), https://atlas.media.mit.edu/fr/visualize/tree_map/hs92/export/civ/all/show/2016/.

OIT (2019), Indicateurs Clés du Marché du Travail (KILM), <https://www.ilo.org/ilostat>

ONUDI (2012), Nouvelle Politique industrielle de la république de Côte d'Ivoire, Phase I : Diagnostic du secteur industriel et du cadre institutionnel.

Organisation Internationale du Travail (OIT) (2017). Base de données ILOStat. OIT. www.ilo.org/ilostat.

PASEC (2012), Évaluation diagnostique de l'école primaire : pistes d'actions pour une amélioration de la qualité, PASEC, CONFEMEN, Dakar.

PASEC (2016). PASEC2014 – Performances du système éducatif ivoirien: Compétences et facteurs de réussite au primaire. PASEC, CONFEMEN, Dakar.

République de Côte d'Ivoire (2012), Plan National de développement 2012-2015.

République de Côte d'Ivoire (2016), Plan National de développement 2016-2020.

STATcompiler (2019), The Demographic and health Survey HS Program, <https://statcompiler.com/fr/>

TRADE Solutions BNPParibas (2019), Les investissements en Côte d'Ivoire.

UEMOA (2018), Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, Commission de l'UEMOA.

UNCTAD (2018), World Investment Report 2018: Investment and New Industrial Policies, United Nations Publication, Geneva.

UNCTAD (2019), UNCTAD-Eora Global Value Chain Database, <http://worldmrio.com/unctadgvc/>

UNDP (2018), Human Development Data (1990-2017), <http://hdr.undp.org/en/data>.

WHO (2019), Global Health Observatory data repository, <http://apps.who.int/gho/data/view>.

World Bank (2019), Doing Business 2019: Training for Reform, International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank, 1818 H Street NW, Washington DC 20433.

World Bank (2019), World Bank Commodity Price Data, <http://www.worldbank.org/en/research/commodity-markets>.